États financiers consolidés de

CGI INC.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2026 et 2025

Rapports de la direction et de l'auditeur

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et d'exploitation présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Les états financiers consolidés et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sont soumis à des audits par un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté ci-après. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par les actionnaires de la Société sur recommandation du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, a réalisé des audits indépendants des bilans consolidés aux 30 septembre 2026 et 2025 et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2026 et 2025, ainsi que de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2026.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. peut communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

/s/ Timothy J. Hurlebaus

Timothy J. Hurlebaus
Le président et chef de la direction

Le 10 novembre 2026

/s/ Steve Perron

Steve Perron
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière

Rapports de la direction et de l'auditeur

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;

- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;

- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

L'évaluation et la conclusion de la Société sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière excluent les contrôles, politiques et procédures d'Online Enterprises Inc., exerçant ses activités sous le nom d'Online Business Systems (OBS), acquise le 2 décembre 2025, de Comarch Polska SA (Comarch Polska), acquise le 22 décembre 2025, de Stratfield, LLC (Stratfield), acquise le 2 avril 2026, de certaines activités acquises auprès de Telia Finland Oyj et Telia Cygate Oy (Telia) le 1er septembre 2026, ainsi que de Callibrity Solutions, LLC (Callibrity), acquise le 8 septembre 2026. Les résultats combinés d'OBS, de Comarch Polska, de Stratfield, de Telia et de Callibrity depuis leurs dates d'acquisition représentaient 0,9 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2026 et constituaient 1,5 % du total des actifs au 30 septembre 2026.

La direction, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2026, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2026 a été auditée par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est énoncé dans leur rapport figurant dans les présentes.

/s/ Timothy J. Hurlebaus

Timothy J. Hurlebaus
Le président et chef de la direction

Le 10 novembre 2026

/s/ Steve Perron

Steve Perron
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière

Rapports de la direction et de l'auditeur

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CGI inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de CGI inc. et de ses filiales (la Société) aux 30 septembre 2026 et 2025, et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les états financiers consolidés). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2026 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2026 et 2025 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2026, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (PCAOB) et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Fondement des opinions (suite)

Comme indiqué dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu Online Enterprises Inc., exerçant ses activités sous le nom d'Online Business Systems (OBS), Comarch Polska SA (Comarch Polska), Stratfield, LLC (Stratfield), certaines activités de Telia Finland Oyj et Telia Cygate Oy (Telia), ainsi que Callibrity Solutions, LLC (Callibrity) de son évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2026, parce que ces sociétés et activités ont été acquises par la Société dans le cadre de regroupements d'entreprises réalisés par acquisition au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026. Nous avons également exclu OBS, Comarch Polska, Stratfield, Telia et Callibrity de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le total des actifs et le total des produits des activités d'OBS, de Comarch Polska, de Stratfield, de Telia et de Callibrity exclus de l'évaluation de la direction et de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière représentent respectivement 1,5 % et 0,9 % des montants connexes présentés dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2026 et pour l'exercice clos à cette date.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui doit être communiquée au Comité d'audit et de gestion des risques et qui i) est liée à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Questions critiques de l'audit (suite)

Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en technologie de l'information (TI) et services d'intégration de systèmes à prix fixe

Comme il est présenté aux notes 3 et 29 des états financiers consolidés, la Société comptabilise les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes à prix fixe selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2026, les revenus tirés des accords à prix fixe représentaient une part des revenus de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes de la Société de 7 490 278 000 $. Le choix de la méthode du pourcentage d'avancement des travaux exige que la direction exerce son jugement et repose sur la nature des services qui seront fournis. Comme l'indique la direction, la Société se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux, qui détermine le pourcentage de revenus gagnés à ce jour. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu. La direction a indiqué que de nombreux facteurs peuvent avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris, sans toutefois s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les complications dans l'exécution des travaux.

Pour déterminer que la mise en œuvre des procédures relatives à la Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration à prix fixe constituait une question critique de l'audit, nous nous sommes principalement appuyés sur les faits suivants : i) la direction exerce un jugement important dans l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu; et ii) un jugement a dû être exercé et des efforts considérables ont été déployés pour mettre en œuvre des procédures permettant d'évaluer les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris les jugements de la direction concernant la capacité de la Société à évaluer de façon adéquate les facteurs pouvant avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu.

Pour traiter cette question, nous avons mis en œuvre des procédures et évalué les éléments probants nécessaires à la formulation de notre opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté en des tests de l'efficacité des contrôles sur le processus de comptabilisation des revenus, y compris les contrôles sur l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre. Ces procédures ont également consisté en l'évaluation et en l'exécution de tests, par sondages, du processus appliqué par la direction pour établir les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu déterminé par la direction i) en exécutant des tests du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés pour obtenir des éléments probants; ii) en comparant la somme du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés et du total des coûts de la main-d'œuvre prévu pour la finalisation des travaux avec les coûts estimés; et iii) en évaluant le processus d'identification, en temps opportun, des facteurs pouvant avoir un effet sur le total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris sans s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les complications dans l'exécution des travaux.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada

Le 10 novembre 2026

Nous sommes l'auditeur de la Société depuis 2019.

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	**2026**	2025
		$	$
Revenus	29	**16 573 609**	15 912 673
Charges d'exploitation			
Coûts des services et frais de vente et d'administration	23	**13 866 916**	13 301 045
Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes	25	**104 028**	285 031
Charges financières nettes	26	**122 702**	83 692
Perte nette de change		**258**	715
		14 093 904	13 670 483
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		**2 479 705**	2 242 190
Charge d'impôt sur les bénéfices	16	**667 057**	583 905
Bénéfice net		**1 812 648**	1 658 285
Bénéfice par action			
Bénéfice de base par action	21	**8,63**	7,45
Bénéfice par action après dilution	21	**8,58**	7,35

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2026	2025
	$	$
Bénéfice net	**1 812 648**	1 658 285
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	**38 342**	692 721
Gains nets (pertes nettes) sur les swaps de devises ainsi que celles découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	**9 911**	(153 352)
Pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	**(23 508)**	(27 429)
Coûts différés de couverture des instruments dérivés	**(12 884)**	(1 901)
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(6 086)**	1 881
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets de réévaluation sur les régimes à prestations définies	**30 899**	39 171
Autres éléments du résultat global	**36 674**	551 091
Résultat global	**1 849 322**	2 209 376

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	**2026**	2025
		$	$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28e et 32	**493 857**	864 209
Créances clients	4 et 32	**1 591 244**	1 613 777
Travaux en cours		**1 464 598**	1 367 989
Actifs financiers courants	32	**8 529**	6 167
Charges payées d'avance et autres actifs courants		**211 416**	193 896
Impôt sur les bénéfices		**30 459**	28 705
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients		**3 800 103**	4 074 743
Fonds détenus pour des clients	5	**1 045 318**	978 436
Total des actifs courants		**4 845 421**	5 053 179
Immobilisations corporelles	6	**369 657**	377 900
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	**492 395**	541 987
Coûts liés à des contrats	8	**410 996**	370 932
Immobilisations incorporelles	9	**806 381**	888 006
Autres actifs non courants	10	**166 112**	143 320
Actifs financiers non courants	11	**167 827**	162 438
Actifs d'impôt différé	16	**153 108**	239 284
Goodwill	12	**11 931 826**	11 744 782
		19 343 723	19 521 828
Passif			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		**1 085 461**	1 014 834
Rémunération à payer et passifs liés aux employés		**1 220 513**	1 269 767
Revenus différés		**628 043**	577 286
Impôt sur les bénéfices		**73 574**	79 333
Tranche courante de la dette à long terme	13	**299 826**	845 253
Tranche courante des obligations locatives		**169 535**	173 071
Provisions	14	**92 520**	144 331
Instruments financiers dérivés courants	32	**59 944**	24 622
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients		**3 629 416**	4 128 497
Obligations liées aux fonds des clients		**1 047 639**	973 673
Total des passifs courants		**4 677 055**	5 102 170
Dette à long terme	13	**3 024 532**	2 792 582
Obligations locatives non courantes		**461 954**	520 413
Provisions non courantes	14	**24 487**	39 665
Autres passifs non courants	15	**314 269**	341 173
Instruments financiers dérivés non courants	32	**147 570**	173 105
Passifs d'impôt différé	16	**60 964**	71 673
Obligations au titre des prestations de retraite	17	**188 027**	198 715
		8 898 858	9 239 496
Capitaux propres			
Bénéfices non distribués		**7 666 149**	7 428 172
Cumul des autres éléments du résultat global	18	**1 039 018**	1 002 344
Capital-actions	19	**1 407 874**	1 499 917
Surplus d'apport		**331 824**	351 899
		10 444 865	10 282 332
		19 343 723	19 521 828

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/ Timothy J. Hurlebaus
Timothy J. Hurlebaus
Administrateur

/s/ Julie Godin
Julie Godin
Administratrice

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	**Bénéfices non distribués**	**Cumul des autres éléments du résultat global**	**Capital-actions**	**Surplus d'apport**	**Total des capitaux propres**
		$	**$**	**$**	**$**	**$**
Solde au 30 septembre 2025		7 428 172	1 002 344	1 499 917	351 899	10 282 332
Bénéfice net		1 812 648	—	—	—	1 812 648
Autres éléments du résultat global		—	36 674	—	—	36 674
Résultat global		1 812 648	36 674	—	—	1 849 322
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	63 447	63 447
Incidence de l'impôt liée aux paiements fondés sur des actions		—	—	—	(1 743)	(1 743)
Exercice d'options sur actions	19	—	—	68 392	(11 590)	56 802
Règlement d'unités d'actions liées au rendement	19	5 149	—	41 323	(70 189)	(23 717)
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote et impôt correspondant	19	(1 435 755)	—	(126 728)	—	(1 562 483)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(75 030)	—	(75 030)
Dividendes en espèces déclarés	19	(144 065)	—	—	—	(144 065)
Solde au 30 septembre 2026		**7 666 149**	**1 039 018**	**1 407 874**	**331 824**	**10 444 865**

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital-actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		$	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2024		7 129 370	451 253	1 470 333	377 034	9 427 990
Bénéfice net		1 658 285	—	—	—	1 658 285
Autres éléments du résultat global		—	551 091	—	—	551 091
Résultat global		1 658 285	551 091	—	—	2 209 376
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	68 636	68 636
Incidence de l'impôt liée aux paiements fondés sur des actions		—	—	—	(3 712)	(3 712)
Exercice d'options sur actions	19	—	—	74 319	(12 330)	61 989
Règlement d'unités d'actions liées au rendement	19	(21 209)	—	46 050	(77 729)	(52 888)
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote et impôt correspondant	19	(1 203 222)	—	(77 462)	—	(1 280 684)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(13 323)	—	(13 323)
Dividendes en espèces déclarés	19	(135 052)	—	—	—	(135 052)
Solde au 30 septembre 2025		7 428 172	1 002 344	1 499 917	351 899	10 282 332

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	**2026**	2025
		$	$
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		**1 812 648**	1 658 285
Ajustements pour :			
Amortissement et dépréciation	24	**622 973**	614 266
Charge d'impôt différé	16	**84 516**	626
Perte nette de change		**11 330**	12 139
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		**63 447**	68 636
Gain à la vente d'immobilisations corporelles et à la résiliation de contrats de location		**(1 925)**	(712)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres	28a	**(113 583)**	(119 043)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		**2 479 406**	2 234 197
Activités d'investissement			
Variation nette des placements courants		**20 806**	24 807
Acquisitions d'entreprises (déduction faite de la trésorerie acquise)	27	**(198 197)**	(1 829 965)
Règlement des passifs liés aux acquisitions		**—**	(12 139)
Prêt à recevoir		**—**	9 915
Acquisition d'immobilisations corporelles		**(118 549)**	(116 611)
Produits tirés de la vente d'immobilisations corporelles		**—**	1 295
Ajouts de coûts liés à des contrats		**(117 931)**	(98 545)
Ajouts d'immobilisations incorporelles		**(148 963)**	(153 285)
Acquisition de placements non courants		**(84 001)**	(119 010)
Produit tiré de la vente de placements non courants		**49 170**	92 956
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**(597 665)**	(2 200 582)
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme	13 et 28c	**498 553**	923 922
Remboursement de la dette à long terme	13 et 28c	**(834 913)**	—
Règlement d'instruments financiers dérivés	28c et 32	**78**	—
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprises	28c	**(13 899)**	(47 953)
Paiement au titre des obligations locatives	28c	**(179 878)**	(177 465)
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote et impôt correspondant	19	**(1 553 136)**	(1 274 530)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote		**56 802**	62 001
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	**(75 030)**	(13 323)
Retenues d'impôt remises au règlement net d'unités d'actions liées au rendement	19	**(23 717)**	(52 888)
Dividendes en espèces versés	19	**(144 065)**	(135 052)
Variation nette des obligations liées aux fonds des clients		**74 059**	468 623
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		**(2 195 146)**	(246 665)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients		**7 407**	87 033
Diminution nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients		**(305 998)**	(126 017)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients au début de l'exercice		**1 568 712**	1 694 729
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients à la fin de l'exercice		**1 262 714**	1 568 712
Composition de la trésorerie :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**493 857**	864 209
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients	5	**768 857**	704 503

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 28).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2026 et 2025
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des services en technologie de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, des services-conseils en management, des services-conseils stratégiques en TI et des services d'intégration de systèmes et des solutions d'affaires liées à la propriété intellectuelle (PI) afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions subalternes classe A avec droit de vote sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2026 et 2025 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 10 novembre 2026.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours des prochains exercices : la comptabilisation des revenus, les actifs d'impôt différé, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les actifs au titre de droits d'utilisation, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les traitements fiscaux incertains, et les litiges et réclamations.

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des livrables multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des obligations de prestation séparées, la direction doit exercer son jugement. Un livrable est considéré comme une obligation de prestation séparée si le client peut en tirer profit pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et s'il peut être identifié séparément des autres livrables prévus par le contrat. Pour établir si les livrables sont séparément identifiables dans le contexte du contrat, la Société détermine s'ils sont intégrés dans une production combinée, si un ou plusieurs livrables en modifient ou personnalisent considérablement d'autres, ou si les livrables sont hautement interdépendants ou interreliés. Si l'un ou l'autre de ces facteurs est respecté, les livrables sont traités comme une obligation de prestation combinée.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes et les solutions d'affaires liées à la propriété intellectuelle (PI), tel qu'il est indiqué à la note 1, Description des activités.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise un contrat ou un groupe de contrats lorsque les critères suivants sont remplis : les parties au contrat ont approuvé le contrat qui définit leurs droits, leurs obligations et les modalités de paiement; le contrat a une substance commerciale et le recouvrement de la contrepartie est probable.

Une modification de contrat est un changement qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat générateur de revenus existant. La Société comptabilise une modification de contrat comme un contrat distinct lorsqu'il y a un élargissement de l'étendue du contrat du fait de l'ajout d'obligations de prestation promises et lorsque le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète leur prix de vente spécifique. Si une modification de contrat n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct, la Société comptabilise un ajustement rétrospectif des produits des activités ordinaires relatifs au contrat existant à la date de la modification du contrat ou, si les produits ou les services restants constituent des obligations de prestation distinctes, la Société comptabilise la contrepartie restante de façon prospective.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque la Société a rempli ou à mesure qu'elle remplit une obligation de prestation en fournissant au client un bien ou un service promis et sont mesurés au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir, y compris la contrepartie variable, par exemple une contrepartie liée au rendement, les remises, les rabais pour quantités et les pénalités liées au niveau de service. La contrepartie variable est estimée et prise en compte dans la seule mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement important des produits des activités ordinaires comptabilisés. Pour poser ce jugement, la direction prendra en considération l'ensemble des informations dont elle dispose alors (informations historiques, actuelles et prévisions), la connaissance qu'a la Société du client ou du secteur d'activité, le type de services à fournir et les modalités contractuelles propres à chaque accord.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent, elle évalue si elle obtient le contrôle des produits ou des services avant que ceux-ci ne soient fournis au client. Cela est souvent démontré lorsque la Société intègre de manière significative les produits et services d'un tiers fournisseur dans les produits et services qu'elle fournit au client. Parmi les autres facteurs considérés comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle assume le risque sur stocks avant que les biens ou les services soient transférés au client ou après le transfert du contrôle au client, et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix de vente.

Prix de vente spécifique relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction de son prix de vente spécifique relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des livrables semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente spécifique correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société.

La meilleure estimation du prix de vente spécifique est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes, y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. De plus, dans certaines circonstances, la Société peut avoir recours à la méthode résiduelle pour estimer le prix de vente spécifique des licences d'utilisation de logiciels dont elle n'a pas encore établi le prix ou qui n'ont jamais été vendues séparément auparavant.

À titre d'incitatif à la signature du contrat du client, la Société peut fournir des escomptes. Ces incitatifs sont pris en compte dans la répartition du prix de vente spécifique relatif des obligations de prestation.

La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque obligation de prestation, comme il est mentionné ci-après.

Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Les revenus tirés des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont en général comptabilisés au prix contractuel facturé à mesure que les services sont fournis, lequel correspond à la valeur apportée au client, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés. Le prix contractuel facturé au titre de ces accords correspond à la valeur apportée au client, et les revenus sont donc en général comptabilisés lorsque les montants deviennent facturables.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes (suite)

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps, puisque la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour évaluer l'avancement des travaux, ce qui détermine le pourcentage des revenus gagnés. Les facteurs considérés aux fins des estimations sont notamment les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier, des complications imprévues dans l'exécution des travaux, la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés et/ou la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu.

Licences d'utilisation de logiciels et logiciel en tant que service (« SaaS »)

CGI offre ses solutions de propriété intellectuelle (« PI ») ainsi que des solutions de tiers sous forme d'accords de licences d'utilisation de logiciels. La plupart de ces accords comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels, lorsque celles-ci sont identifiées comme une obligation de prestation, sont comptabilisés à un moment précis lors de la livraison. Dans le cas contraire, lorsque le logiciel se trouve considérablement personnalisé, intégré ou modifié, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de la période d'entretien.

CGI fournit également ses solutions de PI sous la forme d'un modèle SaaS, pour lesquelles le client ne peut pas, sans pénalité importante, résilier le contrat d'hébergement et prendre possession du logiciel. Les services SaaS font partie de l'offre de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, dont les revenus sont généralement comptabilisés au fil du temps au fur et à mesure que les services sont fournis. Les activités de transition visant à amener les clients vers les plateformes SaaS, y compris la mise en place de l'hébergement et la personnalisation, qui ne sont pas considérées comme des obligations de prestation distinctes sont capitalisées à titre de coûts de transition et amorties sur la période de service.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés. Les travaux en cours et les revenus différés sont présentés sur la base du montant net par contrat. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, les revenus constatés à partir des revenus différés courants n'étaient pas significativement différents de ceux présentés au 30 septembre 2025.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'achat.

PLACEMENTS COURANTS

Les placements courants, généralement des dépôts à terme, ont une durée jusqu'à l'échéance de plus de trois mois mais de moins d'un an à la date d'acquisition.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent de la trésorerie, des placements courants, des placements non courants et des obligations non courantes. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisqu'ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession de placements courants, de placements non courants et d'obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire.

Immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

CONTRATS DE LOCATION

Lorsque la Société conclut des ententes contractuelles avec des fournisseurs, une évaluation est effectuée afin de déterminer si le contrat contient un contrat de location. La Société a identifié des contrats de location sous les catégories suivantes : propriétés, véhicules motorisés et autres ainsi que matériel informatique.

La Société identifie un contrat de location lorsqu'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie déterminée. Au moment de la conclusion du contrat, un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative correspondante sont présentés au bilan consolidé et évalués à la valeur actualisée, à l'exception des contrats de location à court terme (durée prévue de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, pour lesquels les paiements sont passés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant des obligations locatives initiales, ajusté du montant des paiements de loyers versés avant la date de début, des coûts indirects et des incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis de façon linéaire sur la durée prévue du contrat de location de l'actif sous-jacent.

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements non résiliables de la durée prévue des contrats, lesquels comprennent essentiellement les paiements de loyers fixes, les paiements variables qui sont fondés sur un indice ou un taux, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle.

Les composantes non locatives, principalement constituées de frais d'entretien fixes et d'impôt foncier, sont exclues des obligations locatives. Les paiements sont comptabilisés à titre de charge sur la durée du bail dans les coûts immobiliers.

La Société estime la durée du contrat de location pour calculer la valeur de l'obligation locative à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. La direction exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée en fonction des modalités de chaque contrat de location. Les options de prolongation ou de résiliation du contrat de location sont incluses dans la durée du contrat de location seulement s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées. Les facteurs évalués comprennent la valeur des améliorations locatives requises et tout incitatif potentiel à prendre l'option.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée est le taux d'emprunt marginal, sauf s'il est possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La Société estime le taux d'emprunt marginal relatif à chaque contrat de location ou portefeuille d'actifs loués, car il n'est pas possible de déterminer facilement la plupart des taux d'intérêt implicites des contrats de location. Pour calculer le taux d'emprunt marginal, la Société prend en considération sa solvabilité, la durée de l'accord, toute garantie reçue et le contexte économique à la date du contrat de location.

Les obligations locatives sont ajustées ultérieurement pour tenir compte des intérêts, lesquels sont inscrits en tant que charges financières nettes, ainsi que des paiements de loyers effectués.

De plus, les obligations locatives sont réévaluées (ainsi que l'ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- une modification dans la durée du contrat de location ou un changement dans l'évaluation d'une option de prolongation, d'achat ou de résiliation, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- une modification dans les garanties de valeur résiduelle ou dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du taux d'actualisation déterminé à la naissance de l'obligation.

De plus, lors de la résiliation partielle ou complète d'un contrat de location, la différence entre la valeur comptable de l'obligation locative et celle de l'actif au titre du droit d'utilisation est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition engagés dans le cadre de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme, y compris les modèles SaaS, ainsi que des incitatifs.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus, à la conversion des applications du client sur les plateformes de la Société engagés après l'obtention des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, y compris la mise en place de l'hébergement et la personnalisation de solutions sous la forme d'un modèle SaaS. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, constitué de la rémunération du personnel et des avantages connexes. Le coût de la main-d'œuvre comprend également les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en espèces.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon la méthode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition est inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte estimative est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de contrat générateur de revenus déficitaire dans les provisions. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises en premier, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels, de solutions d'affaires, de relations clients et de carnets de commandes. Les logiciels et les solutions d'affaires sont comptabilisés au coût. Les logiciels développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels, les solutions d'affaires, les relations clients et le carnet de commandes acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Logiciels	1 à 8 ans
Solutions d'affaires	3 à 10 ans
Relations clients et carnet de commandes	5 à 10 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre. Le goodwill fait également l'objet d'un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation (suite)

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation avant impôt et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie d'exploitation nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation avant impôt affecté à un secteur opérationnel est dérivé du coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants sont composés principalement d'actifs au titre du régime de rémunération différée et de placements non courants qui sont présentés comme étant non courants selon leur date d'échéance.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les actifs corporels et incorporels identifiables acquis net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans la répartition du prix d'achat et donc, résultent en des ajustements correspondants du goodwill si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure des jugements et des estimations est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des unités d'actions liées au rendement (UALR), des options sur actions et des unités d'actions restreintes (UAR).

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement liés aux logiciels et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges d'exploitation sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales. Les estimations sont revues à chaque période de présentation de l'information financière et mises à jour, sur la base des nouvelles informations disponibles.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées et des différences temporelles déductibles sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables permettant leur utilisation. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée.

La Société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses administrations fiscales. Le jugement est requis pour déterminer la provision d'impôt à l'échelle mondiale, car la détermination des passifs et des actifs d'impôt implique des incertitudes quant à l'interprétation de réglementations fiscales complexes et nécessite des estimations et des hypothèses tenant compte des faits et circonstances existants. La Société établit une provision pour les passifs d'impôts éventuels en fonction du montant le plus probable des résultats possibles. Les estimations sont revues à chaque période de présentation de l'information financière et mises à jour, sur la base des nouvelles informations disponibles, et pourraient entraîner des modifications des passifs d'impôt et des passifs d'impôt différé au cours de la période au cours de laquelle ces déterminations sont faites.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location, aux contrats générateurs de revenus déficitaires et aux contrats avec les fournisseurs déficitaires. La Société comptabilise aussi des provisions pour cessation d'emploi liées à des initiatives spécifiques comme la restructuration et l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

Les provisions pour litiges, réclamations et intérêts reposent sur les estimations de la direction quant aux montants à payer, compte tenu des lois et règlements applicables, des circonstances propres à chaque dossier, de l'expérience passée, des tendances actuelles ainsi que de l'état de toute évaluation connexe ou de toute discussion avec les autorités compétentes ou d'autres parties. Les estimations tiennent également compte de la période durant laquelle les événements à l'origine du dossier se sont produits et de la probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour contrats générateurs de revenus déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables restants associés à l'exécution du contrat sont supérieurs aux revenus estimatifs restants du contrat. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Des provisions pour contrats avec les fournisseurs déficitaires sont comptabilisées lorsque les flux de trésorerie nets inévitables associés à l'exécution du contrat sont négatifs. La provision représente le moins élevé des coûts d'exécution du contrat et des pénalités associées à sa résiliation. Ces éléments ont généralement trait à des composantes non locatives liées à des locaux vacants.

Des provisions pour cessation d'emploi sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

CONVERSION DES DEVISES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

CONVERSION DES DEVISES (SUITE)

Établissements à l'étranger (suite)

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient un régime d'unités d'actions (régime d'unités d'actions) et des régimes d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société. Les UALR et les UAR peuvent être émises aux termes du régime d'unités d'actions (et sont collectivement appelées les « unités d'actions » aux termes de ce régime d'unités d'actions).

La juste valeur des UALR et des UAR est déterminée d'après le cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution. Pour les options sur actions, la juste valeur est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes à la date d'attribution. Le nombre d'UALR, d'UAR et d'options sur actions dont il est prévu que les droits seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits si les droits sont acquis annuellement ou de façon linéaire si les droits sont acquis à la fin de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les UALR et les UAR sont exercées, la Société peut régler directement en espèces les obligations de retenue d'impôt des employés auprès des autorités fiscales. La part des UALR et des UAR précédemment enregistrée en surplus d'apport est reclassée au capital-actions à la valeur des actions émises. Toute différence entre le montant retiré du surplus d'apport, le montant porté au crédit du capital-actions et le montant en espèces versé pour la retenue d'impôt est comptabilisée dans les bénéfices non distribués. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé ou d'un montant fixe. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires, autres coûts des employés et coûts de main-d'œuvre sous contrat dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Unités d'actions différées réglées en espèces

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres externes du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer et de passifs liés aux employés. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et ultérieurement classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du bénéfice net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les actifs financiers sont classés selon le modèle de gestion qu'utilise la Société pour ces instruments et les flux de trésorerie contractuels qu'ils génèrent. Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, sauf lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

La Société a effectué les classements suivants :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie, les équivalents de trésorerie, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients, les instruments financiers dérivés et les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et les gains et pertes qui en découlent sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Coût amorti

Les créances clients, les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants, les placements courants et non courants dans des fonds détenus pour des clients, les fournisseurs et autres créditeurs, la rémunération à payer et passifs liés aux employés, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés au coût amorti peuvent subir une dépréciation. Dans le cas des créances clients et des travaux en cours, la Société évalue les pertes de crédit attendues suivant la méthode simplifiée, selon laquelle une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être inscrite lors de la comptabilisation initiale des actifs financiers.

À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les placements courants compris dans les actifs financiers courants, les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et peuvent subir une dépréciation. La Société se prévaut de l'exemption pour risque de crédit faible à leur égard.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les gains et pertes réalisés sur la décomptabilisation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers autres que ceux désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont pris en compte dans la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif correspondant et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés à la facilité de crédit renouvelable non garantie sont pris en compte dans les autres actifs non courants et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue du contrat sous-jacent.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation, puisque la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement; et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture. Les flux de trésorerie liés aux instruments de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à l'élément couvert.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de la nature du risque couvert, le lien économique entre l'élément couvert et les instruments de couverture qui ne doit pas être dominé par le risque de crédit, le ratio de couverture conforme à la stratégie de gestion des risques visée et la manière dont la Société appréciera régulièrement l'efficacité de la relation de couverture.

La direction évalue l'efficacité de la couverture lors de la création de l'instrument de couverture et chaque trimestre par la suite, en général selon un ratio de couverture géré de 1 pour 1. L'efficacité de la couverture évaluée de façon prospective correspond à la mesure dans laquelle les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie du dérivé compensent les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument couvert sous-jacent ou le risque en cas de non-concordance importante entre les conditions de l'instrument de couverture et celles de l'instrument couvert. Un déséquilibre significatif est considéré comme traduisant l'inefficacité de la couverture et comptabilisé comme tel dans les états consolidés du résultat.

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société peut avoir recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties des investissements nets de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes liés à la partie inefficace sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

Coûts de couverture

La Société a choisi de comptabiliser l'élément report/déport et l'écart de conversion des contrats à terme et des swaps de devises en tant que coûts de couverture. Lorsque c'est le cas, les coûts (gains) différés de couverture, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés en tant que composante séparée du cumul des autres éléments du résultat global et reclassés dans les états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est décomptabilisé.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre de chaque régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses relatives entre autres aux taux d'actualisation, aux augmentations salariales futures et aux prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée aux hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résultent ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes sont entrées en vigueur le 1er octobre 2026.

Classement et évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers* et IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. Les modifications clarifient la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen de systèmes de paiement électronique et permettent à une entité de décomptabiliser un passif admissible avant la date de règlement lorsque l'instruction de paiement ne peut être retirée ni annulée, que l'entité ne peut plus avoir accès aux fonds affectés au règlement et que le risque de règlement est négligeable. La Société a évalué ses systèmes de paiement électronique et a choisi d'appliquer cette exception aux paiements admissibles. Par conséquent, les passifs admissibles devraient continuer d'être décomptabilisés au moment où l'instruction de paiement est donnée, sans incidence liée à la transition.

En ce qui concerne les chèques en circulation, le passif financier connexe doit être décomptabilisé lorsque ces chèques sont compensés par la banque. Ces changements entraîneront un reclassement entre la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les fournisseurs et autres créditeurs, ainsi qu'entre les fonds détenus pour des clients et les obligations liées aux fonds des clients. Les changements seront appliqués à compter du 1er octobre 2026, sans retraitement des chiffres comparatifs. L'incidence de l'adoption de ce changement sur les bilans consolidés se présentera comme suit :

	30 septembre 2026, tels que présentés	Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	1er octobre 2026, à l'adoption des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7
	$	$	$
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	493 857	3 968	497 825
Fonds détenus pour des clients	1 045 318	2 060	1 047 378
Passif			
Fournisseurs et autres créditeurs	1 085 461	3 968	1 089 429
Obligations liées aux fonds des clients	1 047 639	2 060	1 049 699

Les modifications clarifient également l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de certains actifs financiers et introduisent des exigences supplémentaires en matière d'informations à fournir pour les instruments de capitaux propres désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les instruments financiers assortis de caractéristiques conditionnelles. Ces changements n'auront pas d'incidence significative sur le bilan consolidé de la Société au 1er octobre 2026.

La norme suivante a été publiée par l'IASB et entrera en vigueur le 1er octobre 2027 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comptable IFRS vise à améliorer la comparabilité et la transparence de la communication dans les états financiers. Bien qu'un certain nombre de sections d'IAS 1 aient été reprises dans IFRS 18, la norme introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état du résultat net, y compris des totaux et des sous-totaux spécifiques. Elle requiert également la présentation d'indicateurs de performance financière définis par la direction utilisés dans les communications au public autres que les états financiers, et elle comprend de nouvelles exigences en matière de regroupement et de ventilation de l'information financière en fonction des rôles définis dans les états financiers primaires et les notes annexes. L'application rétrospective est exigée dans les états financiers annuels et intermédiaires.

4. Créances clients

	Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
	$	$
Clients (note 32)	**1 272 970**	1 343 282
Crédits d'impôt et crédits d'impôt pour la R et D	**207 856**	167 599
Autres	**110 418**	102 896
	1 591 244	1 613 777

5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
	$	$
Trésorerie (note 32)	**768 857**	704 503
Placements courants	**—**	33 001
Placements non courants	**8 000**	—
Obligations non courantes (note 32)	**268 461**	240 932
	1 045 318	978 436

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	$	$	$	$	$
Coût					
Au 30 septembre 2025	83 194	269 861	152 310	650 214	1 155 579
Ajouts	2 464	16 064	9 098	92 560	120 186
Acquisitions d'entreprises (note 27)	—	79	1 012	12 504	13 595
Cessions/mises hors service	(102)	(35 847)	(9 006)	(54 282)	(99 237)
Écart de conversion	653	(1 375)	(1 211)	(6 225)	(8 158)
Au 30 septembre 2026	**86 209**	**248 782**	**152 203**	**694 771**	**1 181 965**
Amortissement et dépréciation cumulés					
Au 30 septembre 2025	29 007	178 409	97 877	472 386	777 679
Amortissement (note 24)	3 044	24 183	13 166	93 388	133 781
Dépréciation (note 24)	—	3 126	1 379	850	5 355
Cessions/mises hors service	(102)	(35 847)	(9 006)	(54 282)	(99 237)
Écart de conversion	337	(648)	(909)	(4 050)	(5 270)
Au 30 septembre 2026	**32 286**	**169 223**	**102 507**	**508 292**	**812 308**
Valeur comptable nette au 30 septembre 2026	**53 923**	**79 559**	**49 696**	**186 479**	**369 657**

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	$	$	$	$	$
Coût					
Au 30 septembre 2024	80 530	253 250	145 201	624 319	1 103 300
Ajouts	2 378	29 004	6 729	81 430	119 541
Acquisitions d'entreprises (note 27)	737	7 327	4 130	3 201	15 395
Cessions/mises hors service	(2 857)	(28 914)	(8 566)	(85 580)	(125 917)
Écart de conversion	2 406	9 194	4 816	26 844	43 260
Au 30 septembre 2025	83 194	269 861	152 310	650 214	1 155 579
Amortissement et dépréciation cumulés					
Au 30 septembre 2024	25 983	173 539	90 258	446 697	736 477
Amortissement (note 24)	3 535	25 166	13 219	92 323	134 243
Dépréciation (note 24)	—	1 532	215	139	1 886
Cessions/mises hors service	(1 432)	(28 914)	(8 566)	(85 580)	(124 492)
Écart de conversion	921	7 086	2 751	18 807	29 565
Au 30 septembre 2025	29 007	178 409	97 877	472 386	777 679
Valeur comptable nette au 30 septembre 2025	54 187	91 452	54 433	177 828	377 900

7. Actifs au titre de droits d'utilisation

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	$	$	$	$
Coût				
Au 30 septembre 2025	1 161 796	215 028	6 091	1 382 915
Ajouts	24 740	43 015	3 772	71 527
Acquisitions d'entreprises (note 27)	2 356	935	—	3 291
Changements des estimations et modifications des contrats de location	55 442	—	—	55 442
Cessions/mises hors service	(59 765)	(44 250)	(129)	(104 144)
Écart de conversion	(12 443)	(2 134)	(365)	(14 942)
Au 30 septembre 2026	**1 172 126**	**212 594**	**9 369**	**1 394 089**
Amortissement et dépréciation cumulés				
Au 30 septembre 2025	742 586	93 780	4 562	840 928
Amortissement (note 24)	109 719	42 920	1 494	154 133
Dépréciation (note 24)	12 511	—	—	12 511
Cessions/mises hors service	(59 089)	(37 092)	(129)	(96 310)
Écart de conversion	(8 322)	(1 022)	(224)	(9 568)
Au 30 septembre 2026	**797 405**	**98 586**	**5 703**	**901 694**
Valeur comptable nette au 30 septembre 2026	**374 721**	**114 008**	**3 666**	**492 395**

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	$	$	$	$
Coût				
Au 30 septembre 2024	1 043 012	201 611	10 174	1 254 797
Ajouts	68 633	53 803	1 428	123 864
Acquisitions d'entreprises (note 27)	65 561	935	—	66 496
Changements des estimations et modifications des contrats de location	25 972	—	—	25 972
Cessions/mises hors service	(98 942)	(52 781)	(5 944)	(157 667)
Écart de conversion	57 560	11 460	433	69 453
Au 30 septembre 2025	1 161 796	215 028	6 091	1 382 915
Amortissement et dépréciation cumulés				
Au 30 septembre 2024	683 857	95 723	9 102	788 682
Amortissement (note 24)	98 195	39 161	884	138 240
Dépréciation (note 24)	22 549	—	—	22 549
Cessions/mises hors service	(98 605)	(46 327)	(5 944)	(150 876)
Écart de conversion	36 590	5 223	520	42 333
Au 30 septembre 2025	742 586	93 780	4 562	840 928
Valeur comptable nette au 30 septembre 2025	419 210	121 248	1 529	541 987

8. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2026			Au 30 septembre 2025		
	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette
	$	$	$	$	$	$
Coûts de transition	**789 281**	**385 177**	**404 104**	690 012	323 563	366 449
Incitatifs	**18 025**	**11 133**	**6 892**	18 757	14 274	4 483
	807 306	**396 310**	**410 996**	708 769	337 837	370 932

9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Relations clients et carnet de commandes	Total
	$	$	$	$	$	$
Coût						
Au 30 septembre 2025	272 147	115 975	79 242	1 049 370	1 694 208	3 210 942
Ajouts	44 776	3 889	—	84 058	—	132 723
Acquisitions d'entreprises (note 27)	1 630	193	1 740	—	10 513	14 076
Cessions/mises hors service	(41 882)	(3 310)	(13 947)	(16 122)	—	(75 261)
Écart de conversion	(423)	(296)	390	13 025	3 877	16 573
Au 30 septembre 2026	**276 248**	**116 451**	**67 425**	**1 130 331**	**1 708 598**	**3 299 053**
Amortissement et dépréciation cumulés						
Au 30 septembre 2025	191 116	91 914	64 938	644 582	1 330 386	2 322 936
Amortissement (note 24)	63 609	9 596	5 497	85 397	66 408	230 507
Dépréciation (note 24)	—	—	—	3 505	—	3 505
Cessions/mises hors service	(41 882)	(3 310)	(13 947)	(16 122)	—	(75 261)
Écart de conversion	(527)	(209)	397	9 318	2 006	10 985
Au 30 septembre 2026	**212 316**	**97 991**	**56 885**	**726 680**	**1 398 800**	**2 492 672**
Valeur comptable nette au 30 septembre 2026	**63 932**	**18 460**	**10 540**	**403 651**	**309 798**	**806 381**

	Logiciels	Logiciels développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Relations clients et carnet de commandes	Total
	$	$	$	$	$	$
Coût						
Au 30 septembre 2024	256 178	113 070	81 776	928 297	1 412 161	2 791 482
Ajouts	69 939	7 356	—	94 334	—	171 629
Acquisitions d'entreprises (note 27)	731	16	—	—	202 954	203 701
Cessions/mises hors service	(62 037)	(5 829)	(5 296)	(7 837)	—	(80 999)
Écart de conversion	7 336	1 362	2 762	34 576	79 093	125 129
Au 30 septembre 2025	272 147	115 975	79 242	1 049 370	1 694 208	3 210 942
Amortissement et dépréciation cumulés						
Au 30 septembre 2024	193 111	84 988	63 320	544 463	1 187 025	2 072 907
Amortissement (note 24)	55 579	11 710	3 137	83 228	77 985	231 639
Dépréciation (note 24)	—	—	1 170	5 774	—	6 944
Cessions/mises hors service	(62 037)	(5 829)	(5 296)	(7 837)	—	(80 999)
Écart de conversion	4 463	1 045	2 607	18 954	65 376	92 445
Au 30 septembre 2025	191 116	91 914	64 938	644 582	1 330 386	2 322 936
Valeur comptable nette au 30 septembre 2025	81 031	24 061	14 304	404 788	363 822	888 006

10. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
	$	$
Services non courants payés d'avance	**28 845**	29 169
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 17)	**18 376**	20 139
Actifs au titre des prestations de retraite (note 17)	**76 884**	55 156
Dépôts	**18 096**	18 609
Frais de financement différés	**3 200**	2 434
Autres	**20 711**	17 813
	166 112	143 320

11. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
	$	$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 17 et 32)	**131 129**	125 388
Placements non courants (note 32)	**26 355**	27 687
Montants à recevoir à long terme	**8 274**	8 509
Instruments financiers dérivés non courants (note 32)	**2 069**	854
	167 827	162 438

12. Goodwill

Les activités de la Société sont gérées au moyen des neuf secteurs opérationnels suivants : Europe de l'Ouest et du Sud (principalement la France, le Portugal et l'Espagne); Secteur privé et gouvernements locaux, États-Unis (É.-U.); Royaume-Uni (R.-U.) et Australie; Gouvernement fédéral américain; Canada; Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe (principalement la Suède, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark et la République tchèque); Finlande, Pologne et pays baltes; Allemagne; et Asie-Pacifique, Centres d'excellence en prestation mondiale de services (principalement l'Inde et les Philippines) (Asie-Pacifique).

Le 1er octobre 2025, la Société a réaligné sa structure de gestion, ce qui a entraîné le transfert de ses activités au Luxembourg du secteur opérationnel Europe de l'Ouest et du Sud au secteur opérationnel Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe. La Société a réaffecté le goodwill aux nouvelles UGT en utilisant leur juste valeur relative. Aucun événement déclencheur n'exigeait un test de dépréciation anticipé avant le reclassement.

Les secteurs opérationnels reflètent la structure de gestion remaniée durant l'exercice 2026 ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, évalue les activités.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2026 et n'a constaté aucune perte de valeur.

12. Goodwill (suite)

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	Europe de l'Ouest et du Sud	Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.	R.-U. et Australie	Gouvernement fédéral américain	Canada	Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe	Finlande, Pologne et pays baltes	Allemagne	Asie-Pacifique	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Au 30 septembre 2025	1 996 724	1 571 267	2 205 453	1 578 711	1 170 898	1 412 445	691 489	848 262	269 533	11 744 782
Réaffectation du goodwill	(17 828)	—	—	—	—	17 828	—	—	—	—
Acquisitions d'entreprises (note 27)	29 530	87 111	(27 731)	—	35 125	5 594	41 947	(4 969)	—	166 607
Écart de conversion	(24 888)	33 334	24 717	32 184	—	(24 960)	(11 288)	(15 284)	6 622	20 437
Au 30 septembre 2026	**1 983 538**	**1 691 712**	**2 202 439**	**1 610 895**	**1 206 023**	**1 410 907**	**722 148**	**828 009**	**276 155**	**11 931 826**

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants pour les exercices clos les 30 septembre :

2026	Europe de l'Ouest et du Sud	Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.	R.-U. et Australie	Gouvernement fédéral américain	Canada	Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe	Finlande, Pologne et pays baltes	Allemagne	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	9,5	10,9	10,3	11,8	8,2	8,0	9,2	10,4	14,9
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets[1]	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,6	2,0

2025	Europe de l'Ouest et du Sud	Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.	R.-U. et Australie	Gouvernement fédéral américain	Canada	Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe	Finlande, Pologne et pays baltes	Allemagne	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	9,7	11,3	11,1	11,4	9,1	8,5	9,9	10,1	15,9
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets[1]	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0

[1] Le taux de croissance à long terme est établi en fonction du moins élevé entre la croissance selon des recherches publiées de l'industrie et 2,0 %.

Les variations des hypothèses et estimations de la Société, en particulier celles ayant trait au CMPC avant impôt et au taux de croissance à long terme, pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2026, une diminution de 1,0 point de pourcentage du taux de croissance à long terme et une augmentation de 1,0 point de pourcentage du CMPC avant impôt, considérées individuellement ou conjointement, n'auraient pas entraîné la comptabilisation d'une perte de valeur dans une UGT.

13. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
	$	$
Billets de premier rang en devise américaine de 2021 de 568 600 $ (400 000 $ US) remboursables en septembre 2031[1]	**564 445**	1 386 564
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021 de 600 000 $ remboursables en septembre 2028[2]	**598 587**	597 892
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2024 de 300 000 $ remboursables en septembre 2027 et de 450 000 $ remboursables en septembre 2029[3]	**748 001**	747 001
Billets de premier rang en devise américaine de 2025 de 923 975 $ (650 000 $ US) remboursables en mars 2030[4]	**915 007**	894 509
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2026 de 250 000 $ remboursables en décembre 2029 et de 250 000 $ remboursables en juin 2031[5]	**497 328**	—
Autre dette à long terme	**990**	11 869
	3 324 358	3 637 835
Tranche courante	**299 826**	845 253
Tranche non courante	**3 024 532**	2 792 582

[1] En septembre 2026, la Société a remboursé la première série de billets de premier rang non garantis émis en 2021 d'un montant de 600 000 000 $ US, pour un montant total de 834 587 000 $, et réglé les swaps de devises connexes (note 32). La série restante de billets de premier rang non garantis émis en 2021 d'un montant de 400 000 000 $ US (billets de premier rang en devise américaine de 2021), moins les frais de financement, vient à échéance en septembre 2031, portant intérêt au taux de 2,30 %.

[2] Les billets de premier rang non garantis émis en 2021 d'un montant de 600 000 000 $ (billets de premier rang en dollars canadiens de 2021), moins les frais de financement, viennent à échéance en septembre 2028, portant intérêt au taux de 2,10 %.

[3] Les billets de premier rang non garantis émis en 2024 d'un montant de 750 000 000 $ (billets de premier rang en dollars canadiens de 2024), moins les frais de financement, comprennent deux séries de billets de premier rang non garantis, avec une échéance moyenne pondérée de 2,1 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,08 % au 30 septembre 2026.

[4] Les billets de premier rang non garantis émis en 2025 d'un montant de 650 000 000 $ US (billets de premier rang en dollars américains de 2025), moins les frais de financement, viennent à échéance en mars 2030, portant intérêt au taux de 4,95 %. Le 18 décembre 2025, la Société a lancé une offre visant l'échange de la totalité de ses billets de premier rang non garantis en circulation d'un capital global de 650 000 000 $ US contre un montant équivalent de billets inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. L'offre d'échange a été clôturée le 26 janvier 2026.

[5] En septembre 2026, la Société a émis des billets de premier rang non garantis (billets de premier rang en dollars canadiens de 2026) pour un montant en capital total de 500 000 000 $, moins les frais de financement. L'émission comprend deux séries de billets de premier rang non garantis, avec une échéance moyenne pondérée de 4 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,34 %.

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable non garantie, qui a été portée à 2 500 000 000 $ le 28 avril 2026 et se compose d'une tranche de 1 000 000 000 $ d'une durée de trois ans, échéant en 2029, et d'une tranche de 1 500 000 000 $ d'une durée de cinq ans, échéant en 2031. Ces tranches peuvent toutes deux faire l'objet de prolongations supplémentaires. Cette facilité porte intérêt à des taux de référence variables majorés d'une marge variable établie d'après la note de crédit de la Société. Au 30 septembre 2026, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. Un montant de 3 609 000 $ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 33). L'augmentation de la facilité n'a entraîné aucun changement significatif des modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. Au 30 septembre 2026, la Société respectait ces clauses restrictives.

14. Provisions

	Cessations d'emploi[1]	Passifs relatifs au démantèlement[2]	Autres[3]	Total
	$	$	$	$
Au 30 septembre 2025	134 316	27 938	21 742	183 996
Provisions additionnelles	55 984	4 298	37 284	97 566
Acquisitions d'entreprises	—	—	3 255	3 255
Montants utilisés	(131 282)	(4 153)	(15 023)	(150 458)
Renversement de montants non utilisés	(8 968)	(3 185)	(3 980)	(16 133)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	—	448	313	761
Écart de conversion	(1 698)	(133)	(149)	(1 980)
Au 30 septembre 2026	**48 352**	**25 213**	**43 442**	**117 007**
Tranche courante	**43 532**	**9 260**	**39 728**	**92 520**
Tranche non courante	**4 820**	**15 953**	**3 714**	**24 487**

[1] Se reporter à la note 25, Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes.

[2] Au 30 septembre 2026, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 27 206 000 $ et ont été actualisés selon un taux moyen pondéré de 1,98 %. L'échéancier des paiements de ces obligations s'échelonnait entre un et quatorze ans au 30 septembre 2026. Le renversement des montants non utilisés s'explique par des règlements avantageux.

[3] Au 30 septembre 2026, la catégorie Autres comprenait des provisions pour les litiges, les réclamations, les intérêts, les contrats de location déficitaires, les contrats générateurs de revenus et les contrats avec les fournisseurs déficitaires.

15. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
	$	$
Revenus différés	**116 725**	153 872
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 17)	**145 083**	139 317
Autres	**52 461**	47 984
	314 269	341 173

16. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2026	2025
	$	$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	**607 679**	628 169
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre du recouvrement d'impôt des exercices antérieurs	**(25 138)**	(44 889)
Total de la charge d'impôt exigible	**582 541**	583 280
Charge (recouvrement) d'impôt différé		
Charge (recouvrement) d'impôt différé afférent à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	**63 345**	(33 531)
Recouvrement d'impôt différé afférent aux variations des taux d'imposition	**—**	(1 619)
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt différé des exercices antérieurs	**21 171**	35 775
Total de la charge d'impôt différé	**84 516**	625
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	**667 057**	583 905

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2026	2025
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	**26,5**	26,5
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	**(0,4)**	(0,7)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	**(0,2)**	(0,4)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	**0,8**	0,5
Charge d'impôt minimale	**0,2**	0,2
Modifications des lois fiscales et des taux d'imposition	**—**	(0,1)
Taux d'imposition effectif	**26,9**	26,0

L'historique des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2025	**Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises**	**Comptabilisé dans le bénéfice**	**Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global**	**Comptabilisé dans les capitaux propres**	**Écart de conversion et autres**	**Au 30 septembre 2026**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Fournisseurs, rémunération à payer et autres créditeurs, provisions et autres passifs non courants	116 249	52	(152)	—	(2 477)	(210)	**113 462**
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	53 962	1 375	(341)	—	—	622	**55 618**
Obligations au titre des prestations de retraite	18 394	2 203	192	(11 130)	—	(292)	**9 367**
Frais de recherche et de développement capitalisés	198 382	95	(57 013)	—	—	3 048	**144 512**
Obligations locatives	168 052	2 154	(12 890)	—	—	(1 890)	**155 426**
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(127 163)	(335)	(6 095)	—	—	(305)	**(133 898)**
Actifs au titre de droits d'utilisation	(131 905)	(2 154)	5 646	—	—	1 428	**(126 985)**
Travaux en cours	(20 071)	—	(1 358)	—	—	181	**(21 248)**
Goodwill	(116 788)	—	(11 401)	—	—	(3 073)	**(131 262)**
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(19 243)	422	(1 501)	—	—	189	**(20 133)**
Couvertures de flux de trésorerie et couvertures des investissements nets	20 253	—	(3 539)	13 514	—	(218)	**30 010**
Autres	7 489	4 300	3 936	1 969	—	(419)	**17 275**
Impôt différé, montant net	**167 611**	**8 112**	**(84 516)**	**4 353**	**(2 477)**	**(939)**	**92 144**

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

	Au 30 septembre 2024	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2025
	$	$	$	$	$	$	$
Fournisseurs, rémunération à payer et autres créditeurs, provisions et autres passifs non courants	132 021	—	(13 894)	—	(5 811)	3 933	116 249
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	51 180	—	618	—	—	2 164	53 962
Obligations au titre des prestations de retraite	27 034	—	2 297	(13 062)	—	2 125	18 394
Frais de recherche et de développement capitalisés	174 467	—	18 545	—	—	5 370	198 382
Obligations locatives	156 479	4 360	(712)	—	—	7 925	168 052
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(73 149)	(44 860)	(4 353)	—	—	(4 801)	(127 163)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(123 982)	(4 360)	3 237	—	—	(6 800)	(131 905)
Travaux en cours	(15 621)	—	(3 593)	—	—	(857)	(20 071)
Goodwill	(93 682)	—	(20 157)	—	—	(2 949)	(116 788)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(24 943)	(532)	6 257	—	—	(25)	(19 243)
Couvertures de flux de trésorerie et couvertures des investissements nets	14 060	—	26	5 873	—	294	20 253
Autres	(2 429)	—	11 103	(285)	—	(900)	7 489
Impôt différé, montant net	**221 435**	**(45 392)**	**(626)**	**(7 474)**	**(5 811)**	**5 479**	**167 611**

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
	$	$
Actifs d'impôt différé	**153 108**	239 284
Passifs d'impôt différé	**(60 964)**	(71 673)
	92 144	167 611

Au 30 septembre 2026, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 206 288 000 $ (203 415 000 $ au 30 septembre 2025) dont une tranche de 81 680 000 $ (63 937 000 $ au 30 septembre 2025) vient à échéance à diverses dates entre 2031 et 2046 et une autre de 124 608 000 $ (139 478 000 $ au 30 septembre 2025) n'a pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2026, un actif d'impôt différé de 50 714 000 $ (48 989 000 $ au 30 septembre 2025) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 192 239 000 $ (188 978 000 $ au 30 septembre 2025) de ces pertes. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Au 30 septembre 2026, la Société avait des pertes fiscales opérationnelles non utilisées n'ayant pas de date d'échéance de 14 049 000 $ (14 437 000 $ au 30 septembre 2025).

Au 30 septembre 2026, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales autres que d'exploitation totalisant 526 290 000 $ (471 820 000 $ au 30 septembre 2025) n'ayant pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2026, un actif d'impôt différé de 4 904 000 $ (4 973 000 $ au 30 septembre 2025) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 18 986 000 $ (19 254 000 $ au 30 septembre 2025) de ces pertes. Au 30 septembre 2026, les pertes fiscales autres que d'exploitation non comptabilisées de la Société s'élevaient à 507 304 000 $ (452 566 000 $ au 30 septembre 2025).

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2026, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 1 202 610 000 $ (667 609 000 $ au 30 septembre 2025). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 11 764 028 000 $ (11 167 109 000 $ au 30 septembre 2025) tirés de ses filiales à l'étranger, car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. À la distribution de ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts.

Règles du Pilier 2 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

La Société est assujettie à l'impôt complémentaire minimum en vertu d'une loi sur les règles du Pilier 2. L'impôt exigible pour l'exercice est de néant.

La Société a appliqué une exception temporaire concernant la comptabilisation et les informations à fournir relativement à l'impôt différé découlant de la mise en application des règles du Pilier 2.

17. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en France et en Allemagne ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service et sont pour la plupart financées à même les actifs détenus dans des fonds distincts.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en France et en Allemagne :

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux employés et les employés existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica est fermé aux nouveaux employés et les employés existants n'acquièrent plus de droits. Le régime a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid et Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition d'au plus 80 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 15 % des actifs au titre du régime dans des actions et 85 % dans des obligations; et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 10 % des actifs au titre du régime dans des actions et 90 % dans des obligations.

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 employés.

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Royaume-Uni (suite)

Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définies décrits ci-dessus ont été réalisées au 30 septembre 2024, et leurs résultats ont été finalisés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, donnant lieu aux recommandations suivantes :

- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite de CMG a révélé un déficit de 4 802 000 $. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Depuis le 1er janvier 2022, la Société n'a versé aucune cotisation au régime.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica a révélé un excédent de 3 216 000 $. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Au cours de l'exercice 2026, la Société a versé un montant de 182 000 $ pour couvrir les frais de service.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies de Logica a révélé un excédent de 14 524 000 $. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Depuis le 30 novembre 2019, la Société n'a versé aucune cotisation au régime.

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés reçoivent une prestation en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société sous la forme de montant forfaitaire.

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux employés. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés reçoivent une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement, à moins qu'elles fassent partie de fonds de soutien réassurés ou soient données en garantie aux employés.

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2026	**R.-U.**	**France**	**Allemagne**	**Autres**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Obligations au titre des prestations définies	**(528 119)**	**(93 641)**	**(68 319)**	**(126 789)**	**(816 868)**
Juste valeur des actifs des régimes	**604 867**	**—**	**12 657**	**88 201**	**705 725**
	76 748	**(93 641)**	**(55 662)**	**(38 588)**	**(111 143)**
Juste valeur du droit au remboursement	**—**	**—**	**17 979**	**397**	**18 376**
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	**76 748**	**(93 641)**	**(37 683)**	**(38 191)**	**(92 767)**
Présenté à titre de :					
Autres actifs non courants (note 10)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	**—**	**—**	**17 979**	**397**	**18 376**
Actifs au titre des prestations de retraite	**76 748**	**—**	**—**	**136**	**76 884**
Obligations au titre des prestations de retraite	**—**	**(93 641)**	**(55 662)**	**(38 724)**	**(188 027)**
	76 748	**(93 641)**	**(37 683)**	**(38 191)**	**(92 767)**

Au 30 septembre 2025	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	$	$	$	$	$
Obligations au titre des prestations définies	(555 956)	(99 215)	(77 086)	(119 014)	(851 271)
Juste valeur des actifs des régimes	611 040	—	13 254	83 418	707 712
	55 084	(99 215)	(63 832)	(35 596)	(143 559)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	19 752	387	20 139
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	55 084	(99 215)	(44 080)	(35 209)	(123 420)
Présenté à titre de :					
Autres actifs non courants (note 10)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	19 752	387	20 139
Actifs au titre des prestations de retraite	55 084	—	—	72	55 156
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(99 215)	(63 832)	(35 668)	(198 715)
	55 084	(99 215)	(44 080)	(35 209)	(123 420)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	$	$	$	$	$
Au 30 septembre 2025	555 956	99 215	77 086	119 014	851 271
Coût des services rendus au cours de l'exercice	300	6 990	309	8 566	16 165
Charge d'intérêts	30 933	3 586	2 689	5 904	43 112
Coût des services passés	—	—	—	9 906	9 906
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses financières[1]	(37 047)	(12 400)	(6 886)	(6 956)	(63 289)
Pertes actuarielles (gains actuariels) attribuables à des variations des hypothèses démographiques[1]	2 625	(18)	—	(116)	2 491
Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(e)s à l'expérience[1]	3 223	2 143	(80)	(96)	5 190
Cotisations des participants au régime	48	—	—	164	212
Prestations payées dans le cadre du régime	(31 067)	—	(592)	(4 303)	(35 962)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(3 556)	(3 216)	(949)	(7 721)
Écart de conversion[1]	3 148	(2 319)	(991)	(4 345)	(4 507)
Au 30 septembre 2026	**528 119**	**93 641**	**68 319**	**126 789**	**816 868**
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	93 641	—	18 765	112 406
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	528 119	—	68 319	108 024	704 462
Au 30 septembre 2026	**528 119**	**93 641**	**68 319**	**126 789**	**816 868**

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	$	$	$	$	$
Au 30 septembre 2024	620 308	95 366	74 715	107 559	897 948
Coût des services rendus au cours de l'exercice	336	7 402	376	8 176	16 290
Charge d'intérêts	30 485	3 234	2 473	4 989	41 181
Coût des services passés	—	—	—	2 521	2 521
Acquisitions d'entreprises (note 27)	—	7 860	—	—	7 860
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses financières[1]	(61 738)	(12 876)	(2 563)	(2 805)	(79 982)
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques[1]	(10 673)	(958)	—	11	(11 620)
(Gains actuariels) pertes actuarielles lié(e)s à l'expérience[1]	(10 443)	(6 719)	(125)	62	(17 225)
Cotisations des participants au régime	57	—	—	164	221
Prestations payées dans le cadre du régime	(32 269)	—	(156)	(3 819)	(36 244)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 793)	(4 069)	(909)	(7 771)
Écart de conversion[1]	19 893	8 699	6 435	3 065	38 092
Au 30 septembre 2025	555 956	99 215	77 086	119 014	851 271
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	99 215	—	22 007	121 222
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	555 956	—	77 086	97 007	730 049
Au 30 septembre 2025	555 956	99 215	77 086	119 014	851 271

[1] Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	**R.-U.**	**France**	**Allemagne**	**Autres**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Au 30 septembre 2025	611 040	—	33 006	83 805	727 851
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	33 953	—	1 227	4 549	39 729
Cotisations patronales	182	3 556	3 419	10 025	17 182
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts[1]	(9 632)	—	(2 735)	(706)	(13 073)
Cotisations des participants au régime	48	—	—	151	199
Prestations payées dans le cadre du régime	(31 067)	—	(592)	(4 303)	(35 962)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(3 556)	(3 216)	(949)	(7 721)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(3 498)	—	—	—	(3 498)
Écart de conversion[1]	3 841	—	(473)	(3 974)	(606)
Au 30 septembre 2026	**604 867**	**—**	**30 636**	**88 598**	**724 101**
Actifs des régimes	604 867	—	12 657	88 201	705 725
Droit au remboursement	—	—	17 979	397	18 376
Au 30 septembre 2026	**604 867**	**—**	**30 636**	**88 598**	**724 101**

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	$	$	$	$	$
Au 30 septembre 2024	642 538	—	31 899	75 266	749 703
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	31 518	—	1 090	4 352	36 960
Cotisations patronales	358	2 793	4 545	8 771	16 467
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts[1]	(48 857)	—	(2 975)	(636)	(52 468)
Cotisations des participants au régime	57	—	—	119	176
Prestations payées dans le cadre du régime	(32 269)	—	(156)	(3 819)	(36 244)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 793)	(4 069)	(909)	(7 771)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(3 432)	—	—	—	(3 432)
Écart de conversion[1]	21 127	—	2 672	661	24 460
Au 30 septembre 2025	611 040	—	33 006	83 805	727 851
Actifs des régimes	611 040	—	13 254	83 418	707 712
Droit au remboursement	—	—	19 752	387	20 139
Au 30 septembre 2025	611 040	—	33 006	83 805	727 851

[1] Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

Au 30 septembre 2026	**R.-U.**	**Allemagne**	**Autres**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Fonds de placement[1]	370 982	—	—	370 982
Actions cotées	133 800	—	—	133 800
Obligations cotées	94 452	—	—	94 452
Trésorerie	5 633	—	69	5 702
Contrats d'assurance	—	12 657	88 132	100 789
	604 867	**12 657**	**88 201**	**705 725**

Au 30 septembre 2025	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	$	$	$	$
Fonds de placement[1]	232 072	—	—	232 072
Actions cotées	196 682	—	—	196 682
Obligations cotées	159 475	—	—	159 475
Trésorerie	22 811	—	66	22 877
Contrats d'assurance	—	13 254	83 352	96 606
	611 040	13 254	83 418	707 712

[1] Les fonds de placement sont principalement composés d'obligations d'État britanniques et d'autres titres d'État.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge[1] comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2026	2025
	$	$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**16 165**	16 290
Coût des services passés	**9 906**	2 521
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	**3 383**	4 221
Frais d'administration	**3 498**	3 432
	32 952	26 464

[1] La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 26 071 000 $ et de charges financières nettes totalisant 6 881 000 $ (note 26) (respectivement 18 811 000 $ et 7 653 000 $ pour l'exercice clos le 30 septembre 2025).

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles calculées en moyennes pondérées pour les obligations au titre des prestations définies. Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence significative sur l'évaluation comptable :

Au 30 septembre 2026	**R.-U.**	**France**	**Allemagne**	**Autres**
	%	**%**	**%**	**%**
Taux d'actualisation	**6,55**	**4,84**	**4,84**	**5,82**
Augmentations salariales futures	**0,32**	**2,70**	**2,50**	**1,69**
Augmentations des prestations de retraite futures	**3,04**	**—**	**2,10**	**0,22**
Taux d'inflation	**3,19**	**2,00**	**2,00**	**3,83**

Au 30 septembre 2025	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	5,76	3,70	3,70	5,09
Augmentations salariales futures	0,31	2,75	2,50	2,30
Augmentations des prestations de retraite futures	2,85	—	2,10	0,29
Taux d'inflation	3,06	2,00	2,00	3,49

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un employé actuellement âgé de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2026	**R.-U.**	**Allemagne**
		(en années)
Longévité prévue des employés actuels âgés de 65 ans		
Hommes	**21,5**	**21,2**
Femmes	**23,8**	**23,9**
Longévité prévue des employés actuels âgés de 45 ans		
Hommes	**22,8**	**24,5**
Femmes	**25,2**	**26,7**

Au 30 septembre 2025	R.-U.	Allemagne
		(en années)
Longévité prévue des employés actuels âgés de 65 ans		
Hommes	21,4	21,1
Femmes	23,6	24,4
Longévité prévue des employés actuels âgés de 45 ans		
Hommes	22,7	23,8
Femmes	25,1	26,6

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2026, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) Royaume-Uni : Régime de retraite de CMG : 94 % selon les taux de mortalité indiqués dans les tables S4PA pour les hommes et les tables S4PA intermédiaires pour les femmes; Régime de retraite et d'assurance-vie de Logica U.K. : 102 % selon les taux de mortalité indiqués dans les tables S4PA pour les hommes et 100 % selon les taux de mortalité indiqués dans les tables S4PA intermédiaires pour les femmes; Régime de retraite à prestations définies de Logica : 100 % selon les taux de mortalité indiqués dans les tables S4PA pour les hommes et 98 % selon les taux de mortalité indiqués dans les tables S4PA intermédiaires pour les femmes. Pour les trois régimes du Royaume-Uni, la provision pour les améliorations futures de la mortalité a été mise à jour pour la rendre conforme aux projections du modèle CMI 2023, avec des paramètres de base et un taux d'amélioration annuel à long terme de 1,25 %; 2) Allemagne : selon le Heubeck RT2018G et 3) France : selon l'INSEE 2020-2022.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2026	**R.-U.**	**France**	**Allemagne**
	$	**$**	**$**
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	**(13 331)**	**(2 446)**	**(1 362)**
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	**13 927**	**2 542**	**1 414**
Augmentation salariale de 0,25 %	**81**	**2 661**	**10**
Diminution salariale de 0,25 %	**(77)**	**(2 568)**	**(8)**
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	**7 962**	**—**	**727**
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	**(7 796)**	**—**	**(705)**
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	**8 510**	**2 661**	**727**
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	**(8 342)**	**(2 568)**	**(705)**
Augmentation de un an de l'espérance de vie	**12 728**	**650**	**1 615**
Diminution de un an de l'espérance de vie	**(12 944)**	**(695)**	**(1 449)**

Au 30 septembre 2025	R.-U.	France	Allemagne
	$	$	$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(15 218)	(2 819)	(1 725)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	15 941	2 937	1 795
Augmentation salariale de 0,25 %	88	3 040	20
Diminution salariale de 0,25 %	(88)	(2 929)	(18)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	9 573	—	924
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(8 329)	—	(893)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	10 803	3 040	924
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(10 577)	(2 929)	(893)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	13 356	686	2 044
Diminution de un an de l'espérance de vie	(13 750)	(733)	(1 828)

L'analyse de sensibilité qui précède reposait sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

La durée moyenne pondérée résiduelle des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2026	2025
	(en années)	
Royaume-Uni	**10**	12
France	**16**	16
Allemagne	**9**	9
Autres	**8**	9

La Société s'attend à cotiser 10 215 000 $ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 436 000 $ aux régimes du Royaume-Uni et 9 779 000 $ à d'autres régimes.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 347 956 000 $ en 2026 (324 486 000 $ en 2025).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élève à 0,74 % et ses adhérents représentent 0,46 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. Le ratio de capitalisation collectif peut généralement varier entre 125 % et 170 %. Au 30 septembre 2026, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 175 % (167 % en 2025). La charge au titre du régime s'est élevée à 26 726 000 $ en 2026 (26 589 000 $ en 2025).

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 30 septembre 2026, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 145 083 000 $ (139 317 000 $ au 30 septembre 2025) (note 15) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 131 129 000 $ (125 388 000 $ au 30 septembre 2025) (note 11). Le passif au titre de la rémunération différée se rapporte principalement aux régimes pour certains membres de la direction aux États-Unis. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs.

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 131 129 000 $ au 30 septembre 2026 (125 388 000 $ au 30 septembre 2025).

18. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
	$	$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 56 413 $ (59 141 $ au 30 septembre 2025)	**1 627 322**	1 588 980
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que celles découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 47 183 $ (46 173 $ au 30 septembre 2025)	**(532 398)**	(542 309)
Pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 18 152 $ (10 042 $ au 30 septembre 2025)	**(57 867)**	(34 359)
Gains différés de couverture des instruments dérivés, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 1 856 $ (2 538 $ au 30 septembre 2025)	**4 246**	17 130
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 608 $ (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 1 361 $ au 30 septembre 2025)	**(1 758)**	4 328
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 625 $ (11 755 $ au 30 septembre 2025)	**(527)**	(31 426)
	1 039 018	1 002 344

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2026, des pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie de 17 695 000 $, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 5 556 000 $, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global, ont été reclassés dans les états consolidés du résultat (gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie de 4 594 000 $, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 1 627 000 $, ont été reclassés pour l'exercice clos le 30 septembre 2025).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2026, une tranche de 11 650 000 $ des gains différés de couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 1 780 000 $, a aussi été reclassée dans les états consolidés du résultat (12 169 000 $, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 1 859 000 $, ont été reclassés pour l'exercice clos le 30 septembre 2025).

19. Capital-actions

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série, comportant un droit de vote par action, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et sur les actions classe B (droits de vote multiples);
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et les actions classe B (droits de vote multiples);
- Actions subalternes classe A avec droit de vote, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B (droits de vote multiples) quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B (droits de vote multiples), sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B (droits de vote multiples) se concrétisent;
- Actions classe B (droits de vote multiples), comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A avec droit de vote quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A avec droit de vote.

19. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2026 et 2025, le nombre d'actions subalternes classe A avec droit de vote et d'actions classe B (droits de vote multiples) émises et en circulation a évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A avec droit de vote		Actions classe B (droits de vote multiples)		Total	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		$		$		$
Au 30 septembre 2024	203 774 163	1 436 680	24 122 758	33 653	227 896 921	1 470 333
Libération d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	—	46 050	—	—	—	46 050
Achetées et détenues en fiducie	—	(13 323)	—	—	—	(13 323)
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions	947 071	74 319	—	—	947 071	74 319
Rachetées et annulées	(8 781 243)	(77 462)	—	—	(8 781 243)	(77 462)
Au 30 septembre 2025	195 939 991	1 466 264	24 122 758	33 653	220 062 749	1 499 917
Libération d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	—	41 323	—	—	—	41 323
Achetées et détenues en fiducie	—	(75 030)	—	—	—	(75 030)
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions	852 624	68 392	—	—	852 624	68 392
Rachetées et annulées	(14 244 927)	(126 728)	—	—	(14 244 927)	(126 728)
Au 30 septembre 2026	**182 547 688**	**1 374 221**	**24 122 758**	**33 653**	**206 670 446**	**1 407 874**

a) Unités d'actions liées au rendement et actions détenues en fiducie

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, 405 062 actions détenues en fiducie ont été libérées (438 458 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025), dont la valeur comptabilisée de 41 323 000 $ (46 050 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025) a été retirée du surplus d'apport.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a réglé les obligations de retenue d'impôt au nom des employés en vertu du régime d'unités d'actions par un paiement en espèces de 23 717 000 $ (52 888 000 $ pour l'exercice clos le 30 septembre 2025).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, les fiduciaires, conformément aux modalités du régime d'unités d'actions et des contrats de fiducie, ont acheté sur le marché libre 775 415 actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société (84 456 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025), pour une contrepartie en trésorerie totale de 75 030 000 $ (13 323 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025).

Au 30 septembre 2026, 2 617 707 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions (2 247 354 au 30 septembre 2025).

b) Exercices d'options sur actions

La valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote comprend un montant de 11 590 000 $ qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026 (12 330 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025).

19. Capital-actions (suite)

c) Actions rachetées et annulées

Le 27 janvier 2026, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation réglementaire ultérieure de la TSX, le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, lui permettant de racheter aux fins d'annulation sur le marché libre jusqu'à 18 975 360 actions subalternes classe A avec droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et/ou d'autres types de plateformes de négociation ou autrement conformément à des dispenses émises par les autorités en valeurs mobilières. Les actions subalternes classe A avec droit de vote pouvaient être rachetées aux fins d'annulation dès le 6 février 2026 jusqu'au 5 février 2027 au plus tard, ou plus tôt si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions subalternes classe A avec droit de vote visées par l'offre publique de rachat ou décidait de mettre fin à l'offre.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a racheté aux fins d'annulation 14 164 627 actions subalternes classe A avec droit de vote (8 861 543 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025) dans le cadre de son offre publique précédente et actuelle de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie en trésorerie de 1 533 417 000 $ (1 258 466 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 1 406 689 000 $, a été imputé aux bénéfices non distribués (1 181 004 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a payé et annulé 80 300 actions subalternes classe A avec droit de vote dans le cadre de son offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités, d'une valeur comptable de 708 000 $ et pour une contrepartie en trésorerie totale de 9 935 000 $, lesquelles ont été rachetées, mais n'avaient été ni payées ni annulées au 30 septembre 2025.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a comptabilisé un montant de 29 066 000 $ au titre d'un impôt de 2,0 % sur la valeur des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées, déduction faite de la valeur des nouvelles actions émises dans le cadre de l'exercice d'options sur actions, dans les autres créditeurs, et d'une réduction correspondante des bénéfices non distribués (22 218 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025). De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a payé 9 784 000 $ au titre de cet impôt (25 999 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025).

d) Dividendes

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a déclaré et payé les dividendes trimestriels suivants en espèces aux détenteurs des actions subalternes classe A avec droit de vote et des actions classe B (droits de vote multiples) :

		2026		2025
Mois du paiement du dividende	**Dividende par action**	**Valeur**	Dividende par action	Valeur
Décembre	**0,17**	**37 000**	0,15	34 133
Mars	**0,17**	**36 239**	0,15	34 057
Juin	**0,17**	**35 710**	0,15	33 580
Septembre	**0,17**	**35 116**	0,15	33 282
		144 065		**135 052**

Le 10 novembre 2026, le conseil d'administration de la Société a approuvé le versement d'un dividende trimestriel en espèces de 0,185 $ par action aux détenteurs des actions subalternes classe A avec droit de vote et des actions classe B (droits de vote multiples). Ce dividende est payable le 18 décembre 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 27 novembre 2026.

20. Paiements fondés sur des actions

a) Unités d'actions liées au rendement et unités d'actions restreintes

La Société maintient un régime d'unités d'actions aux termes duquel le conseil d'administration peut attribuer :

- à certains employés et dirigeants des UALR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UALR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UALR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, les droits rattachés aux UALR attribuées en vertu du régime d'unités d'actions s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans;
- à certains employés et dirigeants des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UAR. Aucune condition liée à l'acquisition des droits et au rendement n'est associée aux UAR. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du régime d'unités d'actions s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans.

Les actions subalternes classe A avec droit de vote achetées dans le cadre du régime d'unités d'actions sont détenues en fiducie à l'intention des participants. Les fiducies, considérées comme des entités structurées, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 19).

Aucune UAR n'est actuellement en circulation aux termes du régime d'unités d'actions. Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UALR en circulation attribuées par la Société aux termes du régime d'unités d'actions :

En cours au 30 septembre 2024	2 528 200
Attribuées[1]	674 259
Exercées (note 19)	(765 318)
Éteintes	(418 173)
Dividendes	8 588
En cours au 30 septembre 2025	2 027 556
Attribuées[1]	1 394 049
Exercées (note 19)	(608 477)
Éteintes	(309 465)
Dividendes	15 467
En cours au 30 septembre 2026	**2 519 130**

[1] Les UALR attribuées en 2026 avaient une juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution de 116,22 $ par unité (159,44 $ en 2025).

b) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2026, un total de 15 395 104 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

b) Options sur actions (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2026		2025	
	Nombre d'options	**Prix d'exercice moyen pondéré par action**	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		$		$
En cours au début de l'exercice	**2 912 473**	**77,48**	3 862 527	74,53
Exercées (note 19)	**(852 624)**	**66,62**	(947 071)	65,45
Échues	**(24 037)**	**99,29**	(2 983)	84,91
En cours à la fin de l'exercice	**2 035 812**	**81,77**	2 912 473	77,48
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	**2 035 812**	**81,77**	2 912 473	77,48

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2026 s'établissait à 107,07 $ (155,80 $ en 2025).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2026 :

			Options en cours et pouvant être exercées	
Fourchette des prix d'exercice	**Nombre d'options**	**Durée contractuelle moyenne pondérée à courir**	**Prix d'exercice moyen pondéré**
$		**(en années)**	**$**
62,31 à 68,13	**737 378**	**0,90**	**63,43**
70,53 à 85,62	**747 587**	**1,98**	**85,48**
97,84 à 100,16	**402 049**	**4,19**	**97,84**
102,79 à 110,73	**148 798**	**3,17**	**110,56**
	2 035 812	**2,11**	**81,77**

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base. Toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A avec droit de vote sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en espèces égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2026, il y avait 119 258 UAD en cours (99 938 UAD au 30 septembre 2025).

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2026	2025
	$	$
UALR	**63 447**	68 636
Régime d'achat d'actions	**201 806**	196 510
UAD	**(850)**	(743)
	264 403	264 403

21. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	2026			2025		
	Bénéfice net	**Nombre moyen pondéré d'actions en circulation[1]**	**Bénéfice par action**	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation[1]	Bénéfice par action
	$		**$**	$		$
De base	**1 812 648**	**209 950 232**	**8,63**	1 658 285	222 693 319	7,45
Incidence nette des options sur actions et UALR dilutives[2]		**1 373 213**			2 796 025	
Dilué	**1 812 648**	**211 323 445**	**8,58**	1 658 285	225 489 344	7,35

[1] Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, 14 164 627 actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées aux fins d'annulation et 2 617 707 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie (respectivement 8 861 543 et 2 247 354 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

[2] Le calcul du résultat par action après dilution exclut 145 645 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2026 (aucune option sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2025), car elles étaient antidilutives.

22. Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir ont trait aux obligations de prestation remplies partiellement ou non remplies dans le cadre d'accords à prix fixe comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir au 30 septembre 2026 se chiffre à 1 255 892 000 $ (1 195 219 000 $ au 30 septembre 2025) et il devrait être comptabilisé dans les revenus, selon une moyenne pondérée, sur 1,6 année (2,0 années au 30 septembre 2025).

23. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2026	2025
	$	$
Salaires, autres coûts liés aux employés et coûts de main-d'œuvre sous contrat[1]	**11 632 210**	11 184 452
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	**1 025 383**	957 218
Honoraires professionnels	**277 871**	268 322
Coûts immobiliers	**236 488**	220 845
Amortissement et dépréciation (note 24)	**601 980**	585 665
Autres charges d'exploitation	**92 984**	84 543
	13 866 916	13 301 045

[1] Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 174 830 000 $ en 2026 (173 042 000 $ en 2025).

24. Amortissement et dépréciation

	Exercices clos les 30 septembre	
	2026	2025
	$	$
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	**133 781**	134 243
Dépréciation des immobilisations corporelles (note 6)	**57**	—
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	**154 133**	138 240
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	**1 677**	768
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	**78 320**	74 059
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	**230 507**	231 639
Dépréciation des immobilisations incorporelles (note 9)	**3 505**	6 716
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23)	**601 980**	585 665
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	**2 849**	4 170
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	**744**	575
Amortissement des primes (escomptes) sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction (d'augmentation) des revenus)	**1 268**	(39)
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts d'intégration) (note 6)	**5 298**	360
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans la restructuration) (notes 6 et 25)	**—**	1 526
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (présentée dans les coûts d'intégration) (note 7)	**10 834**	19 125
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (présentée dans la restructuration) (notes 7 et 25)	**—**	2 656
Dépréciation des immobilisations incorporelles (présentée dans la restructuration) (notes 9 et 25)	**—**	228
	622 973	614 266

25. Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2026	2025
	$	$
Coûts de restructuration	**—**	196 796
Frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes	**104 028**	88 235
	104 028	285 031

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a engagé des frais liés aux acquisitions et des coûts d'intégration connexes, qui englobaient principalement des coûts liés à la redondance d'emplois de 55 984 000 $ (27 467 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025), comptabilisés en tant que provisions pour cessation d'emploi (note 14), des coûts d'intégration au modèle opérationnel de CGI de 23 224 000 $ (25 111 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025), des coûts liés aux locaux vacants de 19 197 000 $ (23 379 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025) ainsi que des honoraires juridiques et professionnels de 5 623 000 $ (12 278 000 $ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la Société a lancé et mené à terme un programme de restructuration axé sur les établissements en Europe continentale, afin de réaligner sa structure de coûts sur les conditions actuelles du marché. Les coûts du programme de restructuration se sont élevés à 196 796 000 $, montant composé des coûts liés aux indemnités de départ de 190 008 000 $ dans le cadre de cette initiative, comptabilisées en tant que provisions pour cessation d'emploi (note 14), et des coûts liés aux locaux vacants de 6 788 000 $.

26. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2026	2025
	$	$
Intérêts sur la dette à long terme	**97 583**	80 907
Intérêts sur les obligations locatives	**31 423**	30 461
Charges financières nettes liées aux régimes de retraite à prestations définies (note 17)	**6 881**	7 653
Autres charges financières	**5 102**	9 556
Charges financières	**140 989**	128 577
Revenus financiers	**(18 287)**	(44 885)
	122 702	83 692

27. Investissements dans les filiales

a) Acquisitions et cessions

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 2 décembre 2025, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Online Enterprises Inc., exerçant ses activités sous le nom d'Online Business Systems (OBS), une firme de services-conseils en TI, établie au Canada et exerçant également aux États-Unis. Plus de 350 professionnels d'OBS se sont joints à CGI. L'acquisition est présentée dans les secteurs opérationnels Canada et Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.
- Le 22 décembre 2025, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Comarch Polska SA (Comarch Polska), une filiale de Comarch SA, spécialisée dans les solutions en TI et établie en Pologne. Plus de 460 professionnels des services-conseils en TI et en management de Comarch Polska se sont joints à CGI. L'acquisition est présentée dans le secteur opérationnel Finlande, Pologne et pays baltes.
- Le 2 avril 2026, la Société a acquis la totalité des parts émises et en circulation de Stratfield, LLC (Stratfield), une firme de conseil en management et en technologie, établie à Atlanta, aux États-Unis. Près de 200 consultants de Stratfield se sont joints à CGI. L'acquisition est présentée dans le secteur opérationnel Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.
- Le 1er septembre 2026, la Société a acquis certaines activités de Telia Finland Oyj et de Telia Cygate Oy (Telia), établies en Finlande. Les activités acquises comprenaient des services d'infonuagique et d'infrastructure destinés aux entreprises ainsi que leurs services de TI destinés aux utilisateurs finaux, lesquels ont été transférés à CGI. Près de 250 professionnels de Telia se sont joints à CGI. L'acquisition est présentée dans le secteur opérationnel Finlande, Pologne et pays baltes.
- Le 8 septembre 2026, la Société a acquis la totalité des parts émises et en circulation de Callibrity Solutions, LLC (Callibrity), une firme de services-conseils en technologie de bout en bout établie à Cincinnati, aux États-Unis. Près de 120 consultants de Callibrity se sont joints à CGI. L'acquisition est présentée dans le secteur opérationnel Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.

Ces acquisitions visent à accroître la présence de CGI dans leurs régions respectives et à compléter le modèle de proximité client de CGI.

Les prix d'achat totaux de ces acquisitions, soit 221 342 000 $ (déduction faite de la trésorerie acquise de 7 315 000 $), sont principalement affectés au goodwill, à hauteur de 136 250 000 $. Le goodwill représente principalement la valeur économique future associée à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Seule une tranche de 53 428 000 $ du goodwill, attribuable à Stratfield et à Callibrity, est déductible aux fins de l'impôt.

La portion impayée des prix d'achat s'élevait à 28 642 000 $ au 30 septembre 2026.

L'estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de ces acquisitions est provisoire et sera achevée dès que la direction aura recueilli tous les renseignements importants disponibles et jugés nécessaires pour finaliser cette répartition.

Il n'y a eu aucune cession significative au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026.

27. Investissements dans les filiales (suite)

b) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice précédent

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard de toutes les acquisitions en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition au 30 septembre 2025.

	Daugherty	BJSS	Apside	Autres	Total
	$	$	$	$	$
Créances clients	53 546	112 422	55 390	20 249	241 607
Travaux en cours	14 303	6 508	12 886	468	34 165
Charges payées d'avance et autres actifs courants	4 142	5 383	2 534	1 145	13 204
Immobilisations corporelles (note 6)	378	5 349	7 573	2 095	15 395
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	15 538	18 395	21 742	10 821	66 496
Immobilisations incorporelles[1] (note 9)	54 948	106 105	62 399	23 338	246 790
Autres actifs non courants	3 124	—	3 450	—	6 574
Goodwill[2] (note 12)	237 886	1 143 403	221 445	70 526	1 673 260
Fournisseurs et autres créditeurs	(18 465)	(67 216)	(45 785)	(6 844)	(138 310)
Autres passifs courants	(31 853)	(69 471)	(17 931)	(10 974)	(130 229)
Passifs d'impôt différé	—	(26 514)	(11 489)	(7 389)	(45 392)
Dette à long terme (note 28c)	—	—	(56 204)	(2 172)	(58 376)
Obligations locatives	(15 538)	(20 373)	(21 742)	(12 118)	(69 771)
Autres passifs non courants	—	(2 578)	(12 636)	(411)	(15 625)
	318 009	1 211 413	221 632	88 734	1 839 788
Trésorerie acquise	25 015	44 164	8 258	14 027	91 464
Actifs nets acquis	343 024	1 255 577	229 890	102 761	1 931 252
Contrepartie payée	335 936	1 246 821	229 530	97 632	1 909 919
Contrepartie à payer	7 088	8 756	360	5 129	21 333

[1] Les immobilisations incorporelles sont composées principalement des relations clients et du carnet de commandes.

[2] Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Le goodwill n'est déductible aux fins de l'impôt que pour Daugherty.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de Daugherty Systems, Inc. sans aucun ajustement, ainsi que de BJSS Ltd, de Novatec Holding GmbH et de Momentum Technologies, sans aucun ajustement important, à l'exception de la répartition du goodwill entre les UGT.

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Apside-Advance SAS, avec une augmentation du goodwill de 19 757 000 $ (note 12) principalement attribuable à une diminution des immobilisations incorporelles et sans incidence significative sur le bénéfice net.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a payé 12 812 000 $ relativement aux acquisitions réalisées au cours des exercices précédents.

28. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2026	2025
	$	$
Créances clients	**83 122**	80 109
Travaux en cours	**(80 652)**	(63 386)
Charges payées d'avance et autres actifs	**(9 275)**	49 158
Actifs financiers non courants	**(2 970)**	(9 329)
Fournisseurs et autres créditeurs	**32 395**	(167 764)
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	**(78 777)**	(59 885)
Revenus différés	**8 403**	(1 932)
Impôt sur les bénéfices	**(24 010)**	(85 430)
Provisions	**(72 197)**	122 426
Passifs non courants	**16 582**	7 739
Instruments financiers dérivés	**69**	118
Obligations au titre des prestations de retraite	**13 727**	9 133
	(113 583)	(119 043)

b) Les activités d'exploitation et d'investissement hors trésorerie s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2026	2025
	$	$
Activités d'exploitation		
Fournisseurs et autres créditeurs	**41 374**	45 269
Provisions	**3 263**	1 219
Autres passifs non courants	**10 342**	19 401
	54 979	65 889
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(13 287)**	(12 021)
Ajouts, cessions/mises hors service, changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	**(124 393)**	(143 914)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	**(46 933)**	(59 927)
	(184 613)	(215 862)

28. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

c) Les variations découlant des activités de financement s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2026			2025		
	Dette à long terme	**Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme**	**Obligations locatives**	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives
	$	**$**	**$**	$	$	$
Solde au début de l'exercice	**3 637 835**	**137 785**	**693 484**	2 688 308	9 500	620 095
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement, compte non tenu des capitaux propres						
Augmentation de la dette à long terme	**498 553**	**—**	**—**	923 922	—	—
Remboursement de la dette à long terme et des obligations locatives	**(834 913)**	**—**	**(179 878)**	—	—	(177 465)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	**(13 899)**	**—**	**—**	(47 953)	—	—
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 32)	**—**	**78**	**—**	—	—	—
Activités de financement hors trésorerie						
Ajouts, cessions/mises hors service et changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	**—**	**—**	**122 614**	—	—	144 967
Acquisitions d'entreprises	**3 281**	**—**	**(1 218)**	58 376	—	69 771
Variations des taux de change	**28 260**	**(21 264)**	**(3 513)**	13 623	128 285	32 319
Autres	**5 241**	**—**	**—**	1 559	—	3 797
Solde à la fin de l'exercice	**3 324 358**	**116 599**	**631 489**	3 637 835	137 785	693 484

d) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payé sont classés dans les activités d'exploitation et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2026	2025
	$	$
Intérêts payés	**152 121**	129 133
Intérêts reçus	**44 538**	62 604
Impôt sur les bénéfices payé	**534 769**	603 370

e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2026 et 2025.

29. Information sectorielle

La Société a retraité l'information sectorielle comparative pour la rendre conforme aux nouveaux secteurs opérationnels et aux informations à fournir sur les charges sectorielles (note 12). Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion actuelle. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique.

Exercice clos le 30 septembre 2026

	Europe de l'Ouest et du Sud	Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.	R.-U. et Australie	Gouvernement fédéral américain	Canada	Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe	Finlande, Pologne et pays baltes	Allemagne	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Revenus sectoriels	**2 967 112**	**2 474 293**	**2 292 183**	**2 162 067**	**2 083 579**	**1 820 440**	**982 246**	**903 200**	**1 027 215**	**(138 726)**	**16 573 609**
Bénéfice sectoriel avant coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes, charges financières nettes et charge d'impôt sur les bénéfices	**389 841**	**366 444**	**362 446**	**296 266**	**495 255**	**251 030**	**158 197**	**85 770**	**301 186**	**—**	**2 706 435**
Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes (note 25)											**(104 028)**
Charges financières nettes (note 26)											**(122 702)**
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices											**2 479 705**
Renseignements supplémentaires :											
Salaires, autres coûts liés aux employés et coûts de main-d'œuvre sous contrat	**2 332 722**	**1 752 184**	**1 546 239**	**1 577 587**	**1 260 225**	**1 223 031**	**617 130**	**704 738**	**618 354**	**—**	**11 632 210**
Amortissement et dépréciation[1]	**87 490**	**108 929**	**71 824**	**62 720**	**66 253**	**88 655**	**44 173**	**40 066**	**35 987**	**—**	**606 097**

[1] Le poste « Amortissement et dépréciation » comprend une dépréciation de 2 716 000 $ liée à une solution d'affaires dans le secteur opérationnel Canada.

Exercice clos le 30 septembre 2025

	Europe de l'Ouest et du Sud	Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.	R.-U. et Australie	Gouvernement fédéral américain	Canada	Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe	Finlande, Pologne et pays baltes	Allemagne	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Revenus sectoriels	2 649 599	2 522 956	2 020 016	2 247 943	2 090 682	1 718 455	903 701	901 609	1 014 441	(156 729)	15 912 673
Bénéfice sectoriel avant coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes, charges financières nettes et charge d'impôt sur les bénéfices	350 181	359 174	299 345	331 976	472 888	239 442	142 128	108 107	307 672	—	2 610 913
Coûts de restructuration, frais liés aux acquisitions et coûts d'intégration connexes (note 25)											(285 031)
Charges financières nettes (note 26)											(83 692)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices											2 242 190
Renseignements supplémentaires :											
Salaires, autres coûts liés aux employés et coûts de main-d'œuvre sous contrat	2 061 376	1 820 400	1 359 727	1 651 615	1 264 788	1 147 378	571 621	693 328	614 219	—	11 184 452
Amortissement et dépréciation[2]	75 814	102 678	60 636	76 486	68 741	87 209	40 408	41 608	36 216	—	589 796

[2] Le poste « Amortissement et dépréciation » comprend une dépréciation de 5 546 000 $ liée à une solution d'affaires dans le secteur Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la note 3, Sommaire des méthodes comptables significatives. Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

29. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels, pour les exercices clos les 30 septembre :

	2026	2025
	$	$
Europe de l'Ouest et du Sud		
France	**2 576 087**	2 293 714
Portugal	**136 739**	131 043
Espagne	**134 310**	130 478
Ailleurs	**51 305**	35 244
	2 898 441	2 590 479
É.-U.[1]	**4 932 348**	5 063 038
R.-U. et Australie		
R.-U.	**2 401 981**	2 144 523
Australie	**80 762**	81 409
	2 482 743	2 225 932
Canada	**2 322 827**	2 302 236
Scandinavie, Nord-Ouest et Centre-Est de l'Europe		
Suède	**778 269**	713 513
Pays-Bas	**706 951**	678 664
Norvège	**114 160**	111 134
Danemark	**97 375**	96 256
République tchèque	**86 917**	81 715
Ailleurs	**110 059**	101 408
	1 893 731	1 782 690
Finlande, Pologne et pays baltes		
Finlande	**891 524**	883 148
Pologne	**116 842**	52 228
Ailleurs	**31 350**	27 469
	1 039 716	962 845
Allemagne	**1 000 161**	980 807
Asie-Pacifique		
Ailleurs	**3 642**	4 646
	3 642	4 646
	16 573 609	15 912 673

[1] Les revenus provenant de tiers compris dans les secteurs opérationnels Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. et Gouvernement fédéral américain ont respectivement été de 2 769 663 000 $ et 2 162 685 000 $ en 2026 (2 809 549 000 $ et 2 253 489 000 $ en 2025).

29. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
	$	$
É.-U.	**703 345**	676 717
Canada	**432 529**	441 218
R.-U.	**208 732**	223 676
France	**186 635**	276 053
Finlande	**129 525**	104 354
Suède	**96 677**	112 744
Allemagne	**85 861**	107 623
Inde	**75 276**	77 772
Pays-Bas	**45 481**	54 462
Reste du monde	**115 368**	104 206
	2 079 429	2 178 825

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société pour les exercices clos les 30 septembre :

	2026	2025
	$	$
Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué	**9 083 331**	8 820 863
Services de conseil en management et en stratégie TI et services d'intégration de systèmes	**7 490 278**	7 091 810
	16 573 609	15 912 673

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel Gouvernement fédéral américain, représentaient 2 157 942 000 $ et 13,0 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2026 (2 244 649 000 $ et 14,1 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2025).

30. Transactions avec les parties liées

La Société est contrôlée par le fondateur de CGI et coprésident du conseil d'administration.

a) Transactions avec des filiales et d'autres parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI France SAS	France
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
CGI Deutschland B.V. & Co. KG	Allemagne
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Canada
CGI Sverige AB	Suède
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Nederland B.V.	Pays-Bas

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2026 et 2025, la Société n'a conclu aucune transaction importante avec d'autres parties liées, à l'exception de la rémunération des dirigeants clés.

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clés, qui sont actuellement définis comme les cadres supérieurs et le conseil d'administration de la Société, se présentait comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2026	2025
	$	$
Avantages du personnel à court terme	**43 450**	30 043
Paiements fondés sur des actions	**35 546**	37 002

31. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2026, la Société a conclu des ententes de service à long terme représentant un engagement total de 523 420 000 $. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	$
Moins de un an	291 945
De un an à trois ans	206 340
De trois à cinq ans	24 122
Plus de cinq ans	1 013

31. Engagements, éventualités et garanties (suite)

b) Éventualités

Poursuites, audits, litiges et réclamations

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, d'audits, de litiges et de réclamations, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence négative importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats d'exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions.

Actions collectives

Le 20 juillet 2026, la Société et certains de ses dirigeants ont reçu signification d'une demande visant l'autorisation d'exercer une action collective ainsi que l'autorisation d'intenter une action en dommages-intérêts devant la Cour supérieure du Québec en vertu de l'article 225.4 de la *Loi sur les valeurs mobilières du Québec*. Cette demande est présentée au nom de toutes les personnes qui ont acquis des titres de la Société entre le 29 janvier 2025 et le 28 avril 2026 inclusivement et qui ont détenu la totalité ou une partie de ces titres à tout moment entre le 28 janvier 2026 et le 29 avril 2026. Elle allègue notamment des déclarations fausses ou trompeuses et des omissions dans les informations communiquées au public, y compris des manquements présumés à l'obligation de divulguer des faits importants. La demande, qui vise des dommages-intérêts d'un montant indéterminé, doit être autorisée par le tribunal avant de pouvoir suivre son cours.

Compte tenu du stade précoce de la procédure et bien que la Société estime que les prétentions formulées sont sans fondement, la direction n'est pas en mesure, à ce stade-ci, d'en prévoir l'issue. La Société entend contester vigoureusement les prétentions énoncées dans cette demande.

Le 2 septembre 2026, une poursuite civile a été intentée devant la Cour de district des États-Unis pour le district Est de la Virginie contre CGI Technologies and Solutions, Inc. (une filiale de la Société), son conseil d'administration et les membres de celui-ci, ainsi que certains autres défendeurs.

La demande introductive d'instance allègue notamment des manquements aux obligations fiduciaires prévues par l'*Employee Retirement Income Security Act* (ERISA) relativement au régime d'épargne 401(k) de CGI Technologies and Solutions, Inc. (le « régime »). Il s'agit d'une action dérivée intentée au nom du régime lui-même, pour laquelle les demandeurs cherchent à faire certifier l'action à titre d'action collective au nom des participants et des bénéficiaires du régime. Les demandeurs allèguent que les dommages subis par le régime se situent entre 104 500 000 $ US et 168 100 000 $ US pour la période allant de septembre 2020 à février 2026. L'affaire n'a pas encore été entendue sur le fond et n'a pas été certifiée à titre d'action collective.

Compte tenu du stade très précoce de la procédure et bien que la Société estime que les prétentions formulées sont sans fondement, la direction n'est pas en mesure, à ce stade-ci, d'en prévoir l'issue. La Société entend contester vigoureusement les prétentions énoncées dans cette poursuite.

Contrats gouvernementaux

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec diverses agences gouvernementales. Certains de ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues et, de temps à autre, des agences gouvernementales enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, les agences gouvernementales peuvent modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à leur convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand contrat ou projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence négative importante sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

31. Engagements, éventualités et garanties (suite)

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de cessions d'entreprises, nous pourrions devoir dédommager des tiers par suite de violations de nos obligations contractuelles, y compris des déclarations ou des garanties, des réclamations pour violations de droits de propriété intellectuelle ou des poursuites intentées contre des tiers, entre autres. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale, d'autres ne stipulent aucun plafond ni date d'échéance ou période de survie. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Aucun montant n'a été comptabilisé aux bilans consolidés relativement à ce type de garantie ou d'indemnisation au 30 septembre 2026. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2026, la Société avait 277 681 000 $ (275 221 000 $ au 30 septembre 2025) dans ces types de cautionnements en cours. Dans tous les aspects significatifs, la Société se conforme à ses obligations contractuelles, et ce, pour ses contrats de services pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats d'exploitation consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 78 139 000 $ (74 743 000 $ au 30 septembre 2025) en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 13). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

32. Instruments financiers

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang en devise américaine de 2021, des billets de premier rang en dollars canadiens de 2021, des billets de premier rang en dollars canadiens de 2024, des billets de premier rang en devise américaine de 2025, des billets de premier rang en dollars canadiens de 2026, de la facilité de crédit renouvelable non garantie et de l'autre dette à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés;
- La juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et des placements courants compris dans les actifs financiers courants est établie au moyen des cours observables; et
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours des marchés et sur la valeur des actifs nets à la date de clôture.

Au 30 septembre 2026, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers compris dans la dette à long terme (note 13), évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

		Au 30 septembre 2026		Au 30 septembre 2025	
	Niveau	**Valeur comptable**	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
		$	**$**	$	$
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	Niveau 2	**564 445**	**486 172**	1 386 564	1 310 044
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	Niveau 2	**598 587**	**579 289**	597 892	580 561
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2024	Niveau 2	**748 001**	**751 437**	747 001	766 844
Billets de premier rang en devise américaine de 2025	Niveau 2	**915 007**	**908 228**	894 509	930 366
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2026	Niveau 2	**497 328**	**500 437**	—	—
Autre dette à long terme	Niveau 2	**990**	**983**	11 869	11 892
		3 324 358	**3 226 546**	3 637 835	3 599 707

Pour les autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur de ces instruments financiers.

32. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
		$	$
Actifs financiers			
Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	**493 857**	864 209
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	**768 857**	704 503
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 11)	Niveau 1	**131 129**	125 388
		1 393 843	1 694 100
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants compris dans les actifs financiers courants	Niveau 2		
Swaps de devises		**30**	1 011
Contrats de change à terme		**630**	1 481
Instruments financiers dérivés non courants (note 11)	Niveau 2		
Swaps de devises		**866**	395
Contrats de change à terme		**1 203**	459
		2 729	3 346
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Placements courants compris dans les actifs financiers courants	Niveau 2	**7 869**	3 675
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	**268 461**	240 932
Placements non courants (note 11)	Niveau 2	**26 355**	27 687
		302 685	272 294
Passifs financiers			
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2		
Swaps de devises		**21 187**	3 036
Contrats de change à terme		**38 757**	21 586
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2		
Swaps de devises		**96 308**	136 155
Contrats de change à terme		**51 262**	36 950
		207 514	197 727

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2026 et 2025, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt sur la valeur comptable de sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. Selon ces scénarios, une variation du taux d'intérêt de 1 % n'aurait pas eu d'incidence significative sur le bénéfice net au 30 septembre 2026, étant donné qu'aucun montant n'a été prélevé aux termes de la facilité de crédit renouvelable non garantie et que toutes les autres dettes en cours portent intérêt à des taux fixes.

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine.

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

Enfin, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

Au 30 septembre 2026, les billets de premier rang en devise américaine de 2021 d'une valeur comptable de 564 445 000 $ et d'un montant nominal de 568 600 000 $ sont désignés en partie comme instruments de couverture pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis.

Les tableaux suivants présentent les swaps de devises que la Société a conclus dans le but de gérer le risque de change auquel elle est exposée :

					Au 30 septembre 2026	Au 30 septembre 2025
Montant nominal à recevoir	**Taux à recevoir**	**Montant nominal à payer**	**Taux à payer**	**Échéance**	**Juste valeur**	Juste valeur
					$	$
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe						
1 370 000 $	de 1,62 % à 4,48 %	928 591 €	de (0,14 %) à 4,29 %	de septembre 2027 à juin 2031	**(96 211)**	(109 168)
290 000 $	de 4,15 % à 4,20 %	2 081 118 SEK	de 3,49 % à 3,80 %	de septembre 2029 à décembre 2029	**(5 895)**	(9 090)
40 000 $	4,20 %	186 034 DKK	de 3,80 % à 3,82 %	décembre 2029	**(152)**	—
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe et couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang en devise américaine de 2021						
18 500 $ US	2,30 %	180 588 SEK	1,01 %	septembre 2031	**136**	(2 448)
7 500 $ US	2,30 %	48 268 DKK	0,85 %	septembre 2031	**139**	(54)
Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang en devise américaine de 2025						
650 000 $ US	4,95 %	933 985 $	3,71 %	mars 2030	**(14 616)**	(17 025)
Total					**(116 599)**	(137 785)

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a conclu des swaps de devises fixe contre fixe de dollars canadiens en euros, dont le montant nominal était de 100 000 000 $, liés aux billets de premier rang en dollars canadiens de 2026 dont la date d'échéance est juin 2031. Les swaps de devises ont été désignés comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe. De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a conclu des swaps de devises fixe contre fixe de dollars canadiens en couronnes suédoises, dont le montant nominal était de 210 000 000 $, liés aux billets de premier rang en dollars canadiens de 2026 dont la date d'échéance est décembre 2029. Les swaps de devises ont été désignés comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Suède.

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

En outre, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a conclu des swaps de devises fixe contre fixe de dollars canadiens en couronnes danoises, dont le montant nominal était de 40 000 000 $ liés aux billets de premier rang en dollars canadiens de 2026 dont la date d'échéance est décembre 2029. Les swaps de devises ont été désignés comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements au Danemark.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2026, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 68 070 000 $ pour un gain net de 78 000 $. Ce montant comprend un gain de 872 000 $ lié à la couverture de flux de trésorerie, comptabilisé dans les charges financières nettes, et une perte de 794 000 $ liée à la couverture de l'investissement net, comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et qui sera transférée dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

Au 30 septembre 2026, la Société détenait des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations des taux de change, dont les montants nominaux, les taux contractuels moyens et les échéances s'établissent comme suit :

		Taux contractuels moyens		**Au 30 septembre 2026**	Au 30 septembre 2025
Contrats de change à terme	**Montant nominal**	**Moins de un an**	**Plus de un an**	**Juste valeur**	Juste valeur
				$	$
USD/INR	464 511 $ US	90,68	96,96	**(40 123)**	(16 732)
CAD/INR	389 412 $	66,50	72,01	**(15 685)**	(5 425)
EUR/INR	170 875 €	104,55	116,34	**(12 981)**	(17 312)
GBP/INR	102 268 £	115,22	126,89	**(15 958)**	(12 921)
SEK/INR	270 640 kr	9,36	10,54	**(1 232)**	(3 075)
EUR/MAD	15 268 €	10,80	—	**(472)**	(87)
EUR/CZK	25 932 €	25,28	25,39	**766**	724
Autres	53 826 $	—	—	**(2 501)**	(1 768)
Total				**(88 186)**	(56 596)

Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et des autres éléments du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de l'euro, du dollar américain, de la livre sterling et de la couronne suédoise. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2026				2025			
	Incidence de l'euro	**Incidence du dollar américain**	**Incidence de la livre sterling**	**Incidence de la couronne suédoise**	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise
	$	**$**	**$**	**$**	$	$	$	$
Augmentation du bénéfice net	**1 386**	**623**	**461**	**278**	2 806	5 827	990	265
Diminution des autres éléments du résultat global	**(212 236)**	**(182 526)**	**(18 949)**	**(33 557)**	(211 271)	(235 753)	(22 262)	(20 296)

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ait des difficultés à s'acquitter des obligations liées aux passifs financiers qui sont réglés par la livraison d'un montant en trésorerie ou d'autres actifs financiers. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie. La Société fait un suivi régulier de ses prévisions de trésorerie pour veiller à ce que ses liquidités disponibles lui procurent une marge de manœuvre suffisante pour honorer ses obligations.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant ou le taux variable de la fin de la période.

Au 30 septembre 2026	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à trois ans	De trois ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	$	$	$	$	$	$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	**1 085 461**	1 085 461	1 085 461	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	**1 220 513**	1 220 513	1 220 513	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	**564 445**	633 990	13 078	26 156	594 756	—
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	**598 587**	625 200	12 600	612 600	—	—
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2024	**748 001**	817 946	330 623	487 323	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2025	**915 007**	1 084 054	45 737	91 474	946 843	—
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2026	**497 328**	587 332	16 273	43 395	527 664	—
Autre dette à long terme	**990**	1 073	384	496	193	—
Obligations locatives	**631 489**	705 603	192 744	295 165	142 262	75 432
Obligations liées aux fonds des clients	**1 047 639**	1 047 639	1 047 639	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	**90 019**					
Sorties de fonds		1 514 869	539 628	766 160	209 081	—
(Entrées de fonds)		(1 512 492)	(511 439)	(772 746)	(228 307)	—
Swaps de devises	**117 495**					
Sorties de fonds		2 711 975	387 978	1 270 158	1 053 839	—
(Entrées de fonds)		(2 800 918)	(393 715)	(1 207 839)	(1 199 364)	—
	7 516 974	7 722 245	3 987 504	1 612 342	2 046 967	75 432

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2025	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à trois ans	De trois ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	$	$	$	$	$	$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 014 834	1 014 834	1 014 834	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 269 767	1 269 767	1 269 767	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 386 564	1 481 011	859 688	25 633	25 633	570 057
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	597 892	637 380	12 180	625 200	—	—
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2024	747 001	846 508	28 562	349 284	468 662	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2025	894 509	1 105 226	42 831	89 646	972 749	—
Autre dette à long terme	11 869	12 016	11 147	570	204	95
Obligations locatives	693 484	779 572	197 735	296 202	177 385	108 250
Obligations liées aux fonds des clients	973 673	973 673	973 673	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	58 536	—	—	—	—	—
Sorties de fonds		1 602 133	505 880	845 772	250 481	—
(Entrées de fonds)		(1 632 658)	(492 218)	(865 405)	(275 035)	—
Swaps de devises	139 191	—	—	—	—	—
Sorties de fonds		2 797 646	133 358	1 127 564	1 499 067	37 657
(Entrées de fonds)		(2 691 418)	(153 134)	(1 059 582)	(1 442 517)	(36 185)
	7 787 320	8 195 690	4 404 303	1 434 884	1 676 629	679 874

Au 30 septembre 2026, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds détenus pour des clients, des placements courants ainsi que des placements non courants totalisant 1 573 399 000 $ (1 874 007 000 $ au 30 septembre 2025). La Société disposait également d'un montant de 2 496 391 000 $ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 496 248 000 $ au 30 septembre 2025). Au 30 septembre 2026, les créances clients totalisaient 1 272 970 000 $ (note 4) (1 343 282 000 $ au 30 septembre 2025). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les travaux en cours, les placements non courants et les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A- ou plus. L'application de l'exemption pour risque de crédit faible n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, notamment les suivantes : gouvernements; services financiers; manufacturier, distribution et détail; communications et services publics; et santé qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et du fait qu'aucune industrie ou région géographique en soi ne représente un risque de crédit important pour la Société. Jusqu'à présent, la Société n'a effectué aucune radiation importante et a maintenu de faibles ratios de créances irrécouvrables. L'application de l'approche simplifiée pour évaluer les pertes de crédit attendues pour ce qui est des créances clients et des travaux en cours n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

32. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2026	2025
	$	$
En règle	**1 175 252**	1 195 658
En souffrance de 1 à 30 jours	**75 465**	92 167
En souffrance de 31 à 60 jours	**34 221**	24 089
En souffrance de 61 à 90 jours	**12 059**	11 284
En souffrance depuis plus de 90 jours	**231**	26 238
	1 297 228	1 349 436
Provision pour créances douteuses	**(24 258)**	(6 154)
	1 272 970	1 343 282

De plus, l'exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients ainsi que des instruments financiers dérivés est limitée, car la Société fait surtout affaire avec un groupe diversifié d'institutions financières de première qualité et les contrats dérivés sont en général assujettis à des accords-cadres de compensation, comme ceux de l'International Swaps and Derivatives Association, qui prévoient le règlement net de tous les contrats en cours avec une contrepartie donnée en cas de défaillance.

33. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2026, le total du capital géré s'élevait à 14 928 793 000 $ (15 509 222 000 $ au 30 septembre 2025). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 13), d'obligations locatives, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements courants, de placements non courants (note 11) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant la dette nette/capitalisation.

La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette) et les obligations locatives moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette nette.

De plus, la Société est assujettie aux clauses restrictives et aux ratios que comprend sa facilité de crédit renouvelable non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Un ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale déduction faite de la trésorerie et des investissements en équivalents de trésorerie sur le bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements (BAIIA) ajusté pour sa facilité de crédit renouvelable non garantie, pour les quatre derniers trimestres. Le BAIIA ajusté est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, les coûts de restructuration, les frais liés aux acquisitions et les coûts d'intégration connexes.[1]
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives d'exploitation pour les mêmes périodes. Le BAIIAL correspond au BAIIA ajusté avant les charges locatives[1].

[1] Dans le cas d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.

33. Gestion du risque de capital (suite)

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de gestion du capital.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et ratios, et fait un suivi continu de ceux-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.